

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



EASTMAN GAGNANT DU PRIX DE MONTE CARLO

CH. AL., NÉ EN 1904, PAR CHESTERFIELD ET MAID OF ALL-WORK, APPARTIENT AU B<sup>ND</sup> M. DE ROTHSCHILD  
MONTÉ PAR SON JOCKEY MAISONNAVE, TENU PAR SON ENTRAINEUR J. D'OKHUYSEN

## CHRONIQUE

L'INTERVERSION adoptée dans l'ordre des grandes épreuves niçoises a donné tous les résultats qu'on pouvait en attendre : il est beaucoup plus logique, en effet, dans un meeting de dix jours, de placer le Grand Prix à la cinquième réunion et non à la seconde ou à la troisième.

Les concurrents prennent connaissance du terrain et le public apprécie le plus ou moins d'aptitudes que les acteurs manifestent pour ce parcours un peu spécial. Non pas que le tracé de l'hippodrome du Var le différencie des habituels champs de courses parisiens : tout au contraire il semble qu'il est la plus haute expression du système du steeple-chasing français. Ses obstacles sont sensiblement les mêmes que ceux d'Enghien. Comme sur cet hippodrome, comme à Auteuil, le terrain est absolument plan, mais, en outre, étant donné l'étroitesse de la bande de terrain dans lequel se déroulent les pistes, celles-ci se composent de très longues lignes droites reliées par des tournants très relevés, le train y est bien plus soutenu qu'à Paris. Nice exige donc au suprême degré chez nos steeple-chasers l'aptitude à sauter très vite dans la foulée qui est nécessaire avec notre système de courses à obstacles. Moins que partout ailleurs les chevaux doivent hésiter au moment de s'enlever, celui qui veut calculer son bond, raccourcir un pas de galop pour partir plus ou moins loin de la haie ou du talus, perd un temps précieux. On ne peut s'offrir le luxe de réfléchir ainsi plus d'une ou deux fois dans un parcours. Pas davantage en se recevant un bon sauteur ne doit s'attarder pour assurer son soutien : les antérieurs n'ont pas touché terre que les postérieurs viennent se poser en avant d'eux et projettent tout aussitôt la masse dont la vitesse ne s'est pas ralentie un moment.

C'est une gymnastique qui exige beaucoup de courage ou d'inconscience chez l'animal et surtout une rapidité de contraction et de détente de tout l'appareil musculaire dont on voudrait bien connaître le ressort secret.

Le modèle ne donne que des indications bien vagues. L'ensemble des steeple-chasers présente évidemment quelques caractères communs que nous avons maintes fois essayé de mettre en lumière. Mais il y a tant d'exceptions !

Un exemple typique du peu d'importance du modèle nous est précisément fourni par le Grand Prix de Nice. Cette magnifique épreuve a donné lieu cette année à un dead-heat. Donnez-vous la peine de tourner cette page et de regarder de l'autre côté de la feuille le portrait des deux vainqueurs. Peut-on trouver contraste plus frappant ?

Wild Aster, le cheval anglais de Woodland, est un animal racing like, léger, plein de race, de feu. Sa tête fine, expressive, à l'œil bien ouvert, aux naseaux carrés, est celle d'un syrien, il a toute la grâce de cet ancêtre jusqu'au port de queue en panache. On peut dire de lui que c'est un vrai pur sang.

Son rival, Chanoine, massif, lourd dans sa démarche, endormi, avec son énorme tête, l'œil morne, la paupière tombante, ses membres aux extrémités plébéiennes, a l'air d'un demi-sang vulgaire. Ses crins hirsutes, sa queue épaisse, qu'il n'a pas le courage de porter, finissent d'en faire un repousseur pour Wild Aster. Il pourrait être laid d'ailleurs et très bien fait, mais s'il a le dessus tendu, qui paraît indispensable aux sauteurs, son épaule chargée et surtout ses jarrets coudés qu'il traîne derrière lui, comme on le reproche tant à certains trotteurs ayant gardé le caractère des carrossiers, ne paraissent pas le prédisposer à son nouveau métier. Il est cependant un excellent cheval d'obstacles et sa courte carrière, déjà remplie, est des plus régulières, sa fructueuse demi-victoire de Nice n'est pas un « raccroc ».

Une fois de plus, il est démontré que le modèle est bien peu de chose et que c'est surtout à l'usage qu'il faut juger les chevaux contrairement à la récente doctrine qui a fait tant d'adeptes depuis quelques années.

\*\*

Sans doute est-il un peu tard pour parler des distinctions que la nouvelle année a apportées au monde du sport, mais on ne les connaissait pas quand a paru notre précédent numéro.

M. Ruau a fleuri deux boutonnières de turfmen. M. Jean Joubert, qui élève et fait courir depuis vingt-deux ans et dont la persévérance a trouvé tardivement sa récompense avec quelques bons sujets comme Briscœur et Faunillanne, plus qu'à ses succès d'hippodrome doit sans doute d'avoir été distingué au zèle qu'il a manifesté pour les intérêts

généraux de l'élevage. Voici longtemps qu'il collabore à la confection du Stud Book, il joue dans le Comité Consultatif des Courses un rôle des plus actifs et c'est grâce à lui, pour une bonne part, qu'on a pu réaliser le Syndicat des éleveurs de chevaux de pur sang dont il a assumé le secrétariat ; non content de ce rôle pratique il s'occupe encore de la théorie et collabore activement chez notre confrère le *Jockey*. Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles des sportsmen et des éleveurs.

Eux tous auront également accueilli avec satisfaction la nouvelle promotion de M. Callou, le secrétaire de la Société d'Encouragement, qui depuis de longues années déjà remplit ces fonctions avec une compétence parfaite.

\*\*

Nous devons, encore, signaler la retraite du comte Paul de Pourtales. Le distingué commissaire de la Société d'Encouragement a rempli cette tâche, devenue aujourd'hui très absorbante, avec beaucoup d'autorité et de zèle, il a droit à quelque repos. Le temps n'est plus où les fonctions de commissaire, très honorifiques, n'entraînaient qu'une mince besogne et une responsabilité légère : c'est un poste auquel il faut se consacrer entièrement à l'heure actuelle avec la certitude d'y récolter, à l'occasion, de graves ennuis. Aussi faut-il savoir gré aux sportsmen qui consentent à assumer ce fardeau. Le comte de Lastours qui a bien voulu prendre la succession de M. de Pourtales a déjà été commissaire de la Société d'Encouragement pendant plusieurs années : il s'est acquis non seulement le respect mais la sympathie de tous grâce à sa bienveillance et à son esprit d'équité. Très au courant de tous les besoins du turf et de l'élevage dans lequel il tient une place en vue, il était la plus désignée de toutes les personnalités à qui peut revenir l'honneur redoutable du triumvirat des courses.

Right man in right place, pourrait-on dire, si un compliment d'accent bien français n'était de nature à plaire davantage au comte de Lastours. Le nouveau commissaire est un de ceux qui se gardent de la manie de l'étranger : il estime que nous pourrions tirer de nous-mêmes tous les éléments de notre turf. Jadis, lorsque les professionnels français étaient une infime minorité, il avait à cœur de les encourager. Les succès toujours plus nombreux remportés par nos compatriotes comme entraîneurs et comme jockeys sont venus lui donner raison. Ce nous est une raison de plus pour nous féliciter du choix du Comité.

Nous ne saurions nous montrer aussi satisfaits de la nomination d'un membre du Conseil supérieur des Haras en remplacement de M. de Kerjégu, le député du Finistère qui représentait avec tant de distinction la Bretagne dans cette assemblée. Il est tout naturel qu'un Breton ait succédé à un Breton, assez naturel aussi qu'on ait accordé au pays de Léon le siège vacant, puisqu'on estime que dans la Vieille-Armorique le postier, de vente si rémunératrice, doit tuer le cheval de qualité de la montagne et de Cornouaille. On nous permettra de demander quels titres hippiques peut invoquer M. Cloarec, avocat et député de Morlaix, pour venir siéger dans une assemblée aussi spéciale, aussi technique que doit être le Conseil supérieur ?

La politique, qui envahit les concours, qui préside à la formation des jurys, va-t-elle encore vicier jusque dans son principe nos institutions chevalines ?

Cet organisme supérieur ne devrait comprendre que des hommes de cheval ayant fait leurs preuves de praticiens ou de théoriciens. La personnalité de M. de Kerjégu était indiscutable et indiscutée et sa compétence s'imposait même à ceux, comme nous, qui avons quelquefois combattu ses doctrines et sa tendresse tardive pour le gros cheval. Nous serions fort étonnés si la Bretagne trouvait un défenseur aussi avisé, aussi averti, dans la personne de son successeur, qui peut être par ailleurs un avocat de beaucoup de talent, un habile homme politique, mais qui n'a pu apprendre ni à la barre du tribunal, ni à la tribune du Parlement, ce que c'est qu'un cheval et ce qu'il faut à l'élevage.

Il ne manque pas dans l'Ouest de spécialistes qui eussent défendu la cause de leurs compatriotes avec autant de talent et plus de compétence. L'heure est trop grave pour qu'on néglige les bonnes volontés et pour qu'on confie les destinées de l'élevage à des mains inexpertes.

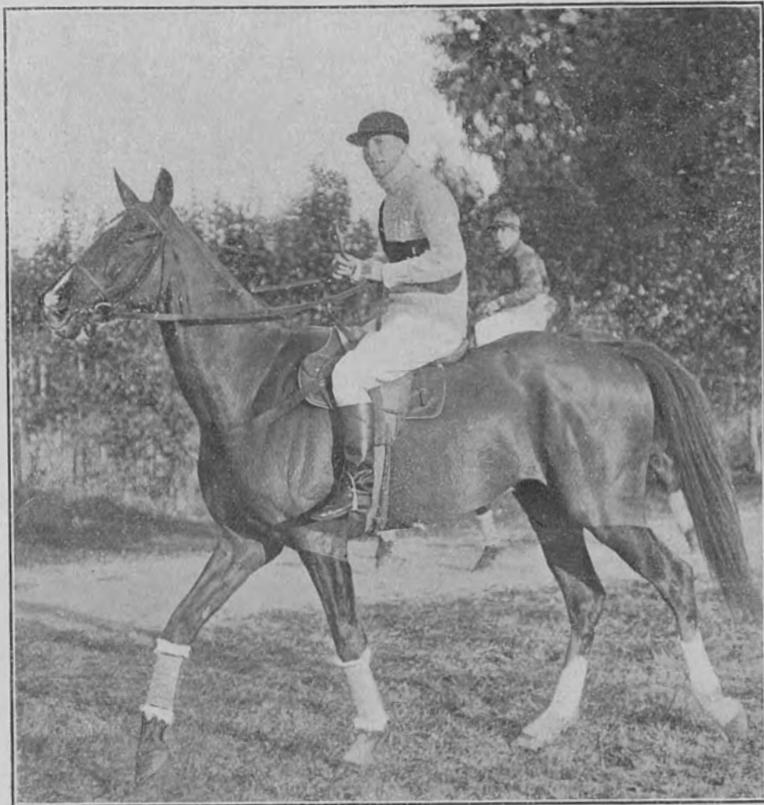
J. R.





LE MATIN A L'ENTRAÎNEMENT SUR L'HIPPODROME DE NICE

1 — 4 — 5 — 6. QUELQUES CONCURRENTS PRENANT LEUR TRAVAIL — 2. LE M<sup>rs</sup> DE SAINT-SAUVEUR EXERÇANT UN DES PENSIONNAIRES DE CAMPBELL  
 3. R. SAUVAL SUR JOURNALISTE — 7. UN GROUPE DE SPORTSMEN ASSISTANT AUX GALOPS  
 8. M. R. LAZARD ET L'ENTRAÎNEUR DUFFOURC SURVEILLANT LE TRAVAIL DE SES PENSIONNAIRES — 9. TITUS ET BALUSTRA SAUTANT LES HAIES



WILD ASTER. H. AL., AGÉ. PAR VICTOR WILD ET ASTERIA  
APPARTIENT A P. WOODLAND



CHANOINE. CH. B., NÉ EN 1904, PAR CHAMPAUBERT ET MILADY  
APPARTIENT A M<sup>ME</sup> RICOTTI

LES DEUX GAGNANTS DU GRAND PRIX DE NICE

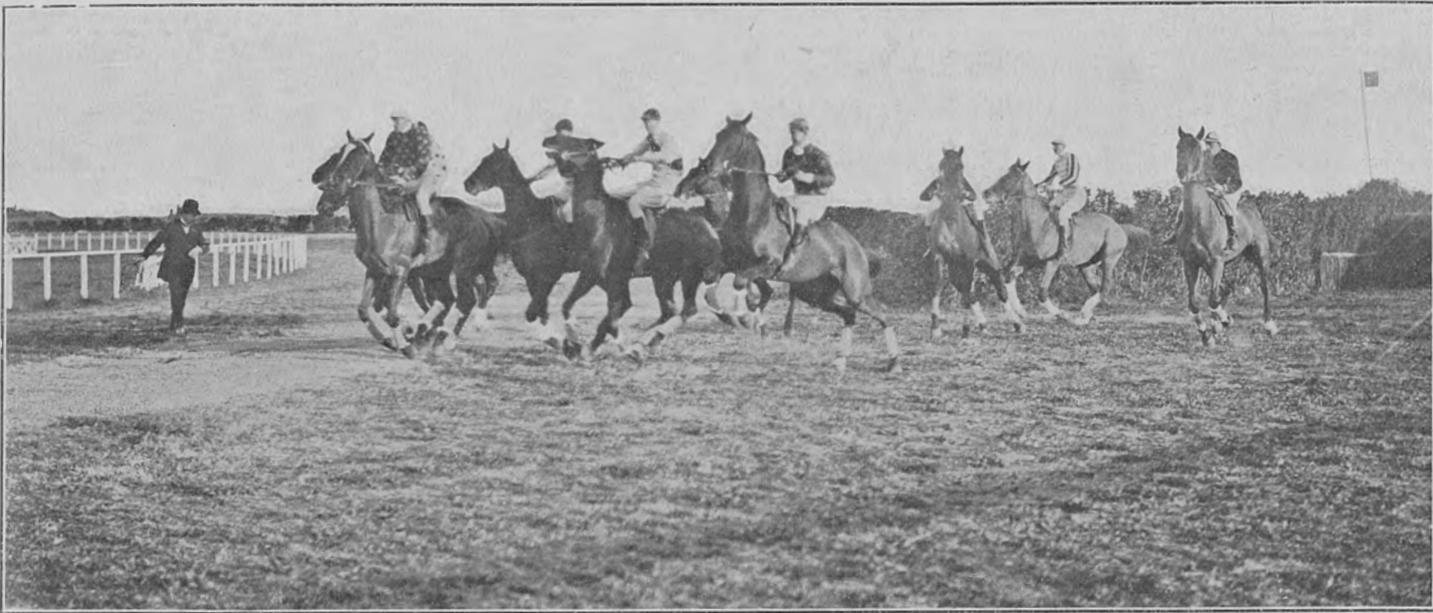
## NOS GRAVURES

Le Grand Prix de Nice dont le premier vainqueur fut Olifant, en 1895, marque le point culminant du Grand Meeting Méditerranéen.

Jamais, il ne fut plus réussi que cette année tant au point de vue technique qu'au point de vue assistance, puisque d'un côté il a donné lieu à un dead heat — comme en 1896, année de Lobélia et de l'Isère — et que, d'autre part, la recette aux entrées a dépassé 36.000 francs, chiffre record. Le chiffre du Mutuel — 359.000 francs — est également



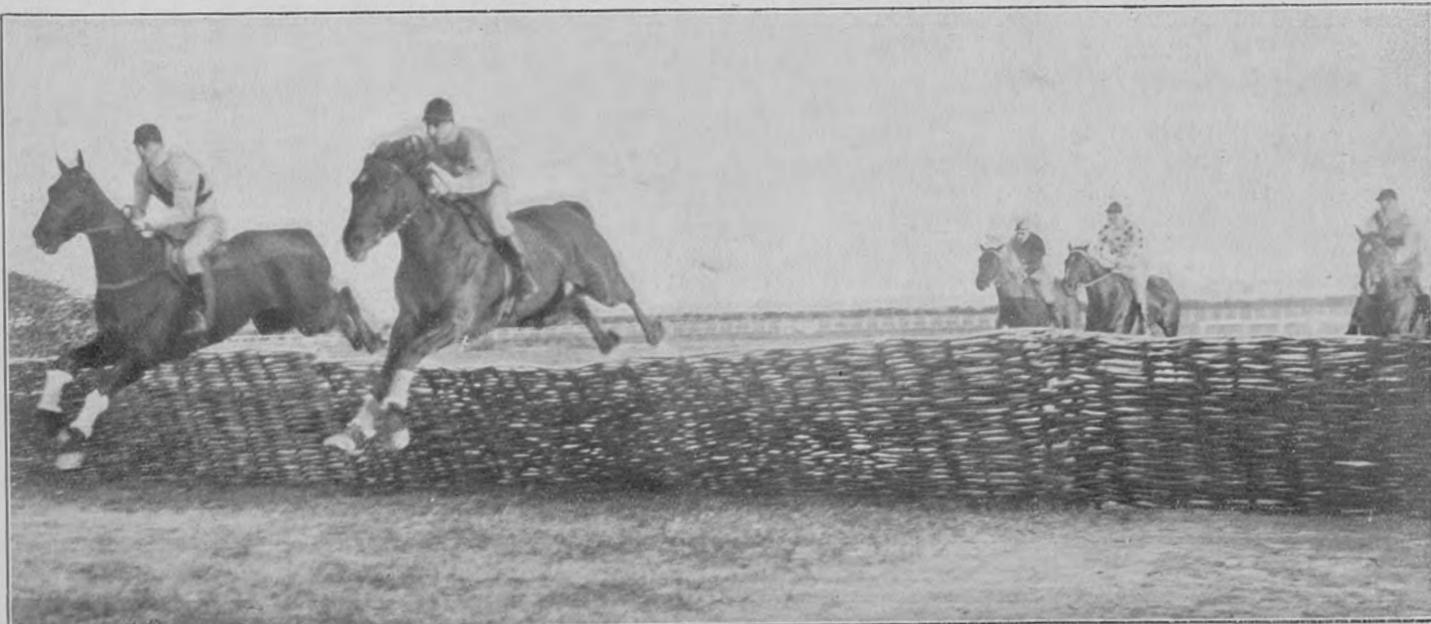
LE DÉFILÉ DES CONCURRENTS DU GRAND PRIX DE NICE (17 JANVIER)



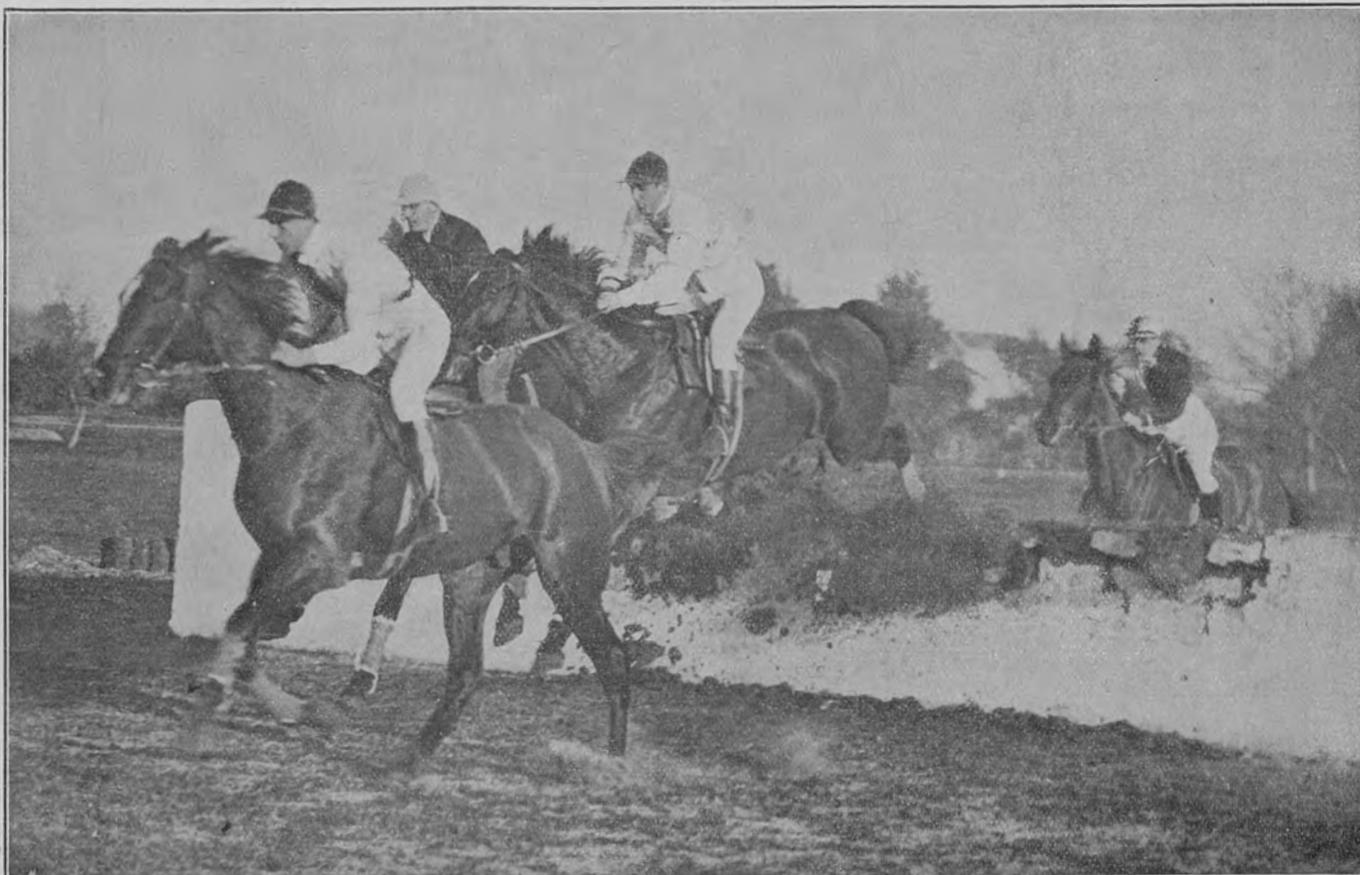
LES ONZE CONCURRENTS DU GRAND PRIX DE NICE SE METTANT EN LIGNE POUR LE DÉPART



Wild Aster      Manne Roi du Monde      Chanoine      Nugomorv      Fine Mouche  
AU COMMENCEMENT DU PARCOURS DU GRAND PRIX — SAUT DU TALUS



Idaho      Chanoine      Fine Mouche      Nugomorv      Wild Aster  
A LA FIN DU PARCOURS DU GRAND PRIX — SAUT D'UNE CLAIÉ



Lararte                      Sophora                      Chanoine (le gagnant)                      Kassaba

NICE 14 JANVIER  
PRIX DE LA SOCIÉTÉ  
DES STEEPLE-CHASES  
DE FRANCE  
LE SAUT DU MUR

un des plus forts qui aient été enregistrés. Fixée d'abord à 4.000 mètres, la distance de cette épreuve dotée de 100.000 francs a été plusieurs fois modifiée. Dès sa troisième année, elle était réduite à 3.400 mètres.

L'année suivante, elle était de nouveau portée à 4.000 mètres. En 1902, l'année de



VUE GÉNÉRALE DES TRIBUNES LE JOUR DU GRAND PRIX

Gratin, elle était augmentée de 1.000 mètres et s'est courue ainsi sur cinq mille jusqu'en 1908. Cette année, elle a été reportée à 4.400 mètres.

Chanoine et Wild Aster qui se sont partagé les 100.000 francs de l'épreuve, appartiennent l'un à Mme Ricotti; l'autre à l'entraîneur Woodland. Le premier est fils de Champaubert et Milady. Le second est d'origine anglaise par Victor Wild (Albert Victor) et Asteria.



Laripette                      La Corse (la gagnante)                      Janvier II                      Bathilde II                      Geralda                      Olivier                      Patachon  
NICE 12 JANVIER — PRIX DE VILLEFRANCHE — LE SAUT DU TALUS EN TERRE AU PREMIER TOUR

# Classement des Etalons de Pur Sang

D'APRÈS LES SOMMES GAGNÉES EN 1907  
PAR LES PRODUITS DE LEURS FILLES

Nous continuons par le résumé ci-dessous le classement des étalons commencé dans nos deux derniers numéros (1). Cette liste ne comprend que les pères crédités d'une somme supérieure à 10.000 francs.

ORDRE	ÉTALONS	POULINIÈRES INSCRITES AU STUD-BOOK EN 1907			COURSES GAGNÉES	SOMMES GAGNÉES
		MÈRES DE GAGNANTS	PRODUITS GAGNANTS			
1	Saint Serf	9	4	6	15	Fr. 600.137,50
2	The Bard	48	14	18	2 dh.	37 539.758,35
3	Galliard	15	8	10		21 443.405, "
4	Gamin	26	9	12	1 dh.	21 228.358,35
5	Xaintrailles	36	9	14		28 223.755,85
6	Krakatoa	36	8	10		26 210.400, "
7	Le Sancy	36	17	23		49 201.155, "
8	Mask	7	4	4		7 182.050, "
9	Wisdom	13	5	5		10 152.725, "
10	Atlantic	23	8	13		23 138.415, "
11	Sterling	8	2	2		5 132.490, "
12	Cambyse	19	6	6		13 129.420, "
13	Chalet	13	3	4		8 128.525, "
14	Hampton	33	13	17		30 122.465, "
15	Endurance	2	1	1		3 120.850, "
16	Melton	2	11	13		28 120.515, "
17	Tristan	27	10	14		21 109.878,75
18	Le Pompon	14	3	4		15 109.137,50
19	Perplexe	31	5	7		15 108.312,50
20	Border Minstrel	41	6	7		12 106.807,50
21	War Dance	18	5	6		11 106.125, "
22	Sheen	11	3	3		11 104.620, "
23	Bruce	65	16	17		32 102.144,15
24	Marden	12	3	3		4 101.525, "
25	Eusébe	5	1	1		6 101.100, "
26	Grandmaster	70	9	12		28 100.073, "
27	Humewood	8	3	3	1 dh.	5 98.272,50
28	Wellingtonia	24	4	4	1 dh.	15 98.167,50
29	Saint Angelo	5	1	1		2 96.100, "
30	Madcap	4	3	4		8 91.550, "
31	Thurio	6	2	2		7 90.455, "
32	Zut	65	9	10	2 dh.	19 90.435, "
33	Royal Hampton	30	8	8	1 dh.	10 89.258,35
34	Grand Prior	1	1	2		6 87.550, "
35	Floreal	29	9	10		20 87.475, "
36	Common	20	5	7		15 84.900, "
37	Enterprise	7	3	4		12 81.185, "
38	Stuart	30	9	9		17 79.275, "
39	Rosebery	9	3	3		5 79.075, "
40	Vigilant	32	7	8		21 77.715, "
41	Reluisant	11	4	6		9 77.455, "
42	Bend'Or	23	6	7		17 74.025, "
43	Saint-Simon	20	6	8	1 dh.	12 72.962,50
44	Palmiste	6	3	3		12 70.550, "
45	Frontin	16	3	3		13 64.300, "
46	Donovan	14	4	5		10 63.900, "
47	Salteador	20	1	2		5 62.225, "
48	Jupin	10	2	3		7 61.025, "
49	Gospodar	9	3	3		9 59.462,50
50	Isonomy	15	3	3		8 59.375, "
51	Energy	18	5	5		11 59.150, "
52	Bona Vista	6	2	3		8 58.550, "
53	Kosroes	3	1	1		4 56.100, "
54	Le Hardy	7	1	3		5 54.625, "
55	Springfield	16	3	3		9 52.825, "
56	Saint-Damien	30	8	8		15 50.870, "
57	Clairon	37	7	8		16 50.556,25
58	Saxifrage	49	6	7		11 48.045, "
59	Clover	26	10	7	1 dh.	19 47.335, "
60	Dauphin	71	10	11		15 46.530, "
61	Bay Archer	108	12	13		25 44.660, "
62	Callistrate	19	4	4		8 44.225, "
63	Lord Clive	18	1	1		5 43.000, "
64	Chêne Royal	31	3	3		10 42.935, "

65	Sansonnet	11	5	5		12 42.845, "
66	Minting	12	2	2		6 42.425, "
67	Narcisse	16	3	3	1 dh.	7 40.280, "
68	Le Destrier	32	5	7		12 39.937,50
69	Barcaldine	25	6	6		18 39.325, "
70	Richelieu	17	5	5		9 39.000, "
71	King Lud	22	6	6		9 38.750, "
72	The Condor	21	4	5		12 38.381,25
73	Barberousse	44	5	5		11 38.125, "
74	Gulliver	27	7	9		15 37.915, "
75	Puchero	13	1	1		4 36.125, "
76	Merry Mampton	7	2	2		6 36.025, "
77	Fra Angelico	8	3	3		8 35.558,35
78	Révèrend	30	8	10		13 34.220, "
79	Rueil	37	6	6	1 dh.	12 33.755, "
80	Fra Diavolo	22	4	5		13 33.725, "
81	Gouvernail	13	2	3		10 33.245, "
82	Clamart	19	6	7		13 32.500, "
83	Bérenger	23	4	4		15 32.198,35
84	Speculum	3	1	1		2 31.950, "
85	Hagioscope	13	6	6		10 31.661,25
86	Courlis	24	5	5		13 31.125, "
87	Florestan	10	2	2		3 30.250, "
88	Luke Blackburn	1	1	1		2 30.000, "
89	Fernandez	6	2	3		4 29.575, "
90	Pythagoras	13	2	3		5 28.737,50
91	Petrarch	13	4	4		7 28.675, "
92	Fripon	21	4	6		12 28.462,50
93	Oberon	7	1	2		7 28.570, "
94	Ayrshire	11	4	5		8 27.250, "
95	Saraband	18	4	5		9 27.235, "
96	Monarque	26	5	6		6 26.650, "
97	Kendal	13	3	3		6 25.650, "
98	Fricandau	10	2	2		3 25.200, "
99	Melanion	3	1	1		1 24.975, "
100	Doncaster	12	3	3		6 24.625, "
101	Faisan	12	3	4		8 24.007,50
102	Despair	5	2	3		5 23.637,50
103	Sir Charles	1	1	1		2 23.200, "
104	Fontainebleau	23	5	5	1 dh.	8 22.983,75
105	Simonian	9	3	3		11 22.830, "
106	Little Duck	22	4	4		7 22.660, "
107	Satiety	3	2	2		7 22.625, "
108	Rosicrucian	13	4	4		5 22.590, "
109	Saint Louis	8	3	3	1 dh.	6 22.383,35
110	Hermit	14	2	2		10 22.150, "
111	Silène	3	1	1		4 21.425, "
112	Beauminet	8	1	1	1 dh.	5 21.218, "
113	Albion	16	3	5		12 21.072,50
114	Le Capricorne	9	3	6		13 20.947,50
115	Fousi Yama	3	1	1		6 20.000, "
116	Retreat	19	6	6		11 19.881,25
117	Orvieto	5	2	2		5 19.475, "
118	Enthusiast	4	2	2		9 19.430, "
119	Alger	7	1	1		5 19.200, "
120	Mourle	23	4	4		9 18.852,50
121	Vignemale	57	5	5		10 18.770, "
122	Kilwarlin	8	3	3		5 17.800, "
123	Limited	4	1	2		5 17.650, "
124	Omnium II	7	2	2		4 17.525, "
125	Vanneau	5	2	2		2 17.400, "
126	Espion	30	4	5		11 17.286,25
127	Adieu	2	1	1	1 dh.	3 17.200, "
128	Polygone	9	3	3	1 dh.	7 16.875, "
129	Yellow	11	1	1		3 16.550, "
130	Soukaras	6	1	2		8 15.825, "
131	Trayles	6	1	1		3 15.325, "
132	S <sup>t</sup> -Frusquin	5	1	1		3 15.175, "
133	Oxlip	1	1	1		3 14.400, "
134	Nougat	31	3	3		7 14.355, "
135	Highland Chief	3	1	1		6 13.900, "
136	Tyrant	7	3	3		3 13.650, "
137	Guisse	17	3	3		8 13.375, "
138	Saint Honorat	9	3	4		5 13.350, "
139	Esterling	13	4	4		4 13.320, "
140	Boiard	4	1	1		3 13.000, "
141	Lowland Chief	6	1	1		2 12.525, "
142	Hors d'œuvre	2	1	1		4 11.900, "
143	Manoel	12	2	2		4 11.825, "
144	Albert Victor	8	1	1		3 11.575, "
145	Exile II	2	1	1		2 11.300, "
146	Uncas	4	2	2		3 11.225, "

(1) Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro (p. 34). Parmi les poulinières de Chalet, nous avons omis la principale, Médéola, dont la fille Saugé Pourprée contribue presque seule avec 109.275 francs aux 128.525 accordés à Chalet.

# L'Élevage dans les Ardennes

(Suite)

Si subsiste encore quelques traces de la vieille race d'Ardennes, comme le proclamait l'enquête de 1880 que j'enregistrais précédemment comme je l'affirme, à mon tour, ces traces ne sont guère visibles que chez les tout petits éleveurs — abstraction faite de ce que je dirai tout à l'heure à propos de certaines données qui viennent, d'ailleurs, confirmer mon opinion — parce que ces petits éleveurs ont eu d'autres préoccupations matérielles que de perdre leur temps et leur argent à préparer des pensionnaires pour ces concours. On les aurait du reste impitoyablement mises à la gauche ces juments décrétes trop chétives, ces juments dépositaires du vieil indigénat : cet indigénat que l'Administration des Haras, que les Sociétés d'Agriculture poursuivent de leur haineuse réprobation, comme des victimes expiatoires de leur thèse égoïste !

Cette digression obligée m'a entraîné loin de la ferme de Landreville ; j'y reviens pour l'examen de l'étalon *Brillant*, le plus ancien chef de race actuellement dans la ferme. Ce cheval compte de superbes lauriers (Prix unique, Le Chesne 1902 ; Premier prix, Grandpré 1903). Avouerais-je que cet étalon, qui respire le brabançon non déguisé, me paraît tout à fait prendre le contrepied des encouragements que devrait justifier le pays. Il est bien entendu que je ne mets pas en cause ses mérites particuliers de machine à démarrer.

Je donne ensuite le portrait de *Lisa*, une vieille jument, d'un père belge, d'une mère ardennaise. En dépit de ses déficiences de construction, elle me paraît préférable à son époux. *Morelle*, le produit de cette union,

constitue le premier prix du dernier concours de Vouziers. Elle me semble malheureusement faire un retour, sur l'exemple de son père, vers la Belgique. Je ne la vois nullement utilisable, malgré ses qualités réelles, pour le rappel vers le petit ardennais ; s'il en avait été autrement, elle n'aurait probablement pas, d'ailleurs, triomphé en concours.

J'ai parlé incidemment, à propos d'une jument du vieux type Argonne, de l'étalon rouan *Grison*, et j'ai dit le bien que j'en pensais. En dépit de sa provenance de Belgique, je suis convaincu, de par l'examen de sa structure, que cet étalon a dû naître de ce côté-ci de la frontière. Si le fait n'était pas exact, il s'agirait ici d'un retour d'atavisme vers l'ancienne race des Ardennes, retour qui devrait être utilisé. Mais, à l'heure actuelle, avec la haine non dissimulée de l'ancienne race, allez donc demander de remonter le courant de la mode, où les haras mènent inconsidérément le branle, en jetant aux orties la défroque de la pauvre loi de 1874.

En résumé, *Grison* me paraît, dans la circonstance, un excellent facteur d'artilleurs, associé à des juments de petits éleveurs, recherchées dans la vieille formule. Un facteur d'artilleurs : ce n'est guère le souci qui ronge, nous l'avons vu, dans les Ardennes, les Sociétés d'Agriculture, le souci qui préoccupe davantage l'Administration des Haras, engluée dans son utopie d'un ardennais nouveau jeu.

Le jeune étalon belge *Buffalo* vient clore la liste des reproducteurs

de cet élevage, où il est destiné au premier rôle : pour sa première année de monte, il saillit à 50 francs. Ses titres de noblesse ne sont pas minces. C'est le propre fils de Krüger de Baleines (Prime de conservation de 6.000 francs ; 1<sup>er</sup> prix, Bruxelles 1907 et 1908). *Buffalo* a remporté lui-même, pour ses débuts en France, le premier grand prix du premier concours du Stud Book, à Mézières (1908).

Il n'est pas douteux que cet étalon a de très grandes qualités, mais, au point de vue qui nous occupe, il ne me paraît nullement résumer, en dépit de ces qualités, la formule qu'il convient d'encourager dans les Ardennes françaises. *Buffalo* est authentiquement signé brabançon : tel est l'écueil.

Je donnerai par la suite les silhouettes des autres juments de la ferme, vues de profil et vues de croupée, ce qui me dispensera de m'étendre plus longuement à leur endroit. Dans les lots qui les composent j'en ai découvert une, dont je publie à part le portrait, et qui, à mon sens, mérite une étude approfondie.

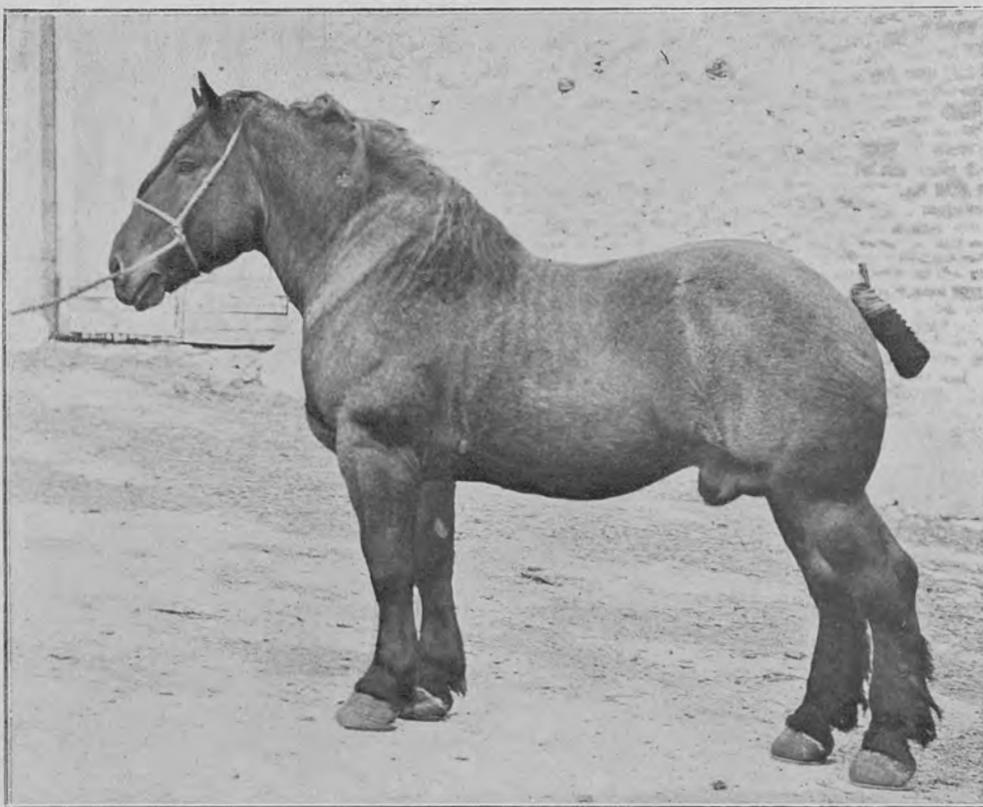
Cette jument grise paraissait être tenue en médiocre estime, car, lorsque je l'ai désignée pour l'examiner, on m'a objecté qu'elle était maigre. Voilà bien où en sont les errements actuels qui faussent les idées. Quand un cheval n'est pas soufflé par la lymphe, quand, dans les Ardennes, il n'a pas, suivant l'expression pittoresque d'un spirituel voisin à Charleville, l'aspect d'un « porc du Yorkshire », on ne veut pas seulement le regarder.

Ne pas la regarder ! Cette jument admirable qui répond au nom de *Polka*, qui seule suffirait à me réconcilier avec la formule du che-

val de trait, si j'en avais jamais été l'ennemi. Comme je le disais à son propriétaire : un cheval maigre qui est beau, c'est un critérium pour un homme de cheval. *Polka* a eu, il y a six ans, une part dans un prix d'ensemble à Buzancy ; depuis, elle n'a plus glané de lauriers ; sa mère a été vendue pour une bouchée de pain : la méthode en cours en est la cause. Quelle admirable jument ! et si complète ! Le dessus, le dessous, la direction des rayons, l'importance de cette charpente osseuse unie à cette distinction innée, cette expression qui se reflète dans son regard d'orientale. La hanche reste un peu abattue, mais c'est un héritage ardennais. Je ne prétends pas que *Polka* ait hérité du seul vieux sang ardennais de toutes ces perfections ; en tous cas, elle s'est soustraite manifestement à l'influence belge. Le rappel oriental se manifeste en elle si transparent que ce serait un forfait de ne pas envisager pour elle, dans un prochain avenir, un étalon *Syrien* bien choisi. Cette jument devrait, d'ailleurs, en attendant, rencontrer merveilleusement avec un reproducteur digne d'elle, à quelque race qu'il appartienne.

Ce serait grand dommage de la donner à un étalon de trait. *Grison* serait le moindre mal. Un bon hackney, de l'ancien type *norfolk*, pourrait poser sa candidature.

Je verrais aussi d'un bon œil un étalon de pur sang anglais de croisement, l'emporter. J'estime qu'il pourrait en résulter un hunter qui,



BRILLANT, ÉTALON DE LA FERME DE LANDREVILLE, PLUSIEURS FOIS PRIMÉ EN CONCOURS ACCUSE LE TYPE BELGE

au concours de Saumur, aurait les meilleurs titres à faire valoir pour les *poinds lourds*.

Quant à l'union orientale que je préconise, aussi bien pour *Polka* que pour toute jument de l'ancienne souche ardennaise, il ne saurait faire de doute que l'Administration des Haras a le devoir impérieux d'intervenir pour la favoriser. Elle possède, dans ses dépôts du Nord-Est, un certain nombre d'étalons demi-sang normand. Ceux-ci ont prouvé qu'ils en peuvent s'assimiler à la région en cause : *qu'on les supprime dès maintenant de ces dépôts* — transfert ou vente — et qu'on se mette en quête de quelques échantillons de syriens de bonne origine, pour renouer dans les Ardennes la saine tradition orientale.

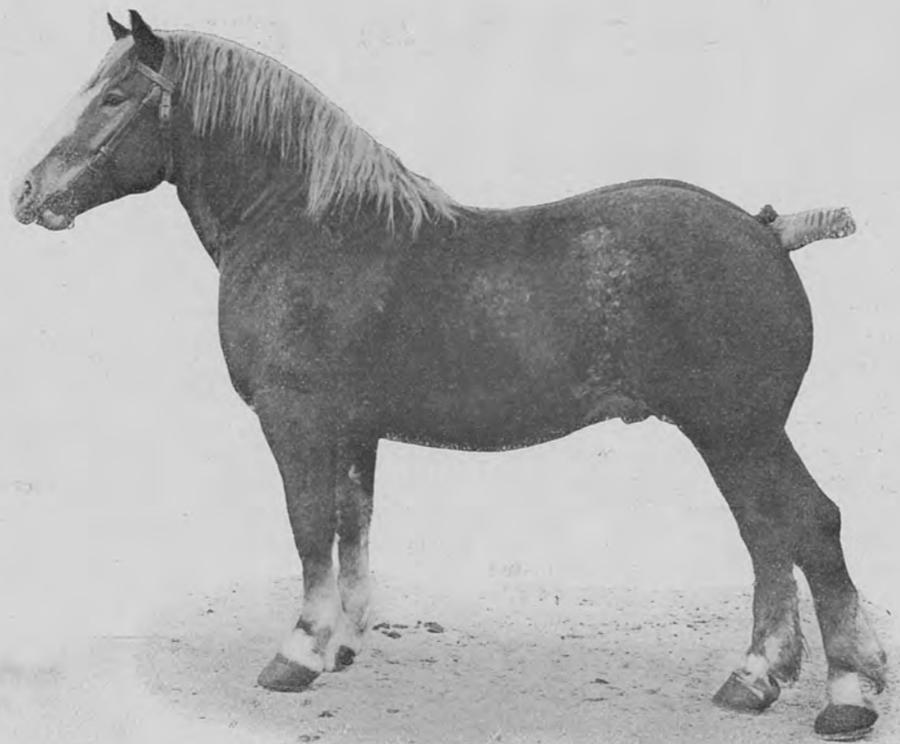
En ce faisant, l'Administration se conformera strictement à sa charte constitutionnelle. Cette charte est la seule loi de 1874, dont l'interprétation se heurte à des controverses de casuistique d'une autre époque.

L'Administration s'est armée pour cette lutte de toutes les subtilités de la diplomatie de la loi de 1874 : elle agite ainsi une sorte de *sabre de Monsieur Prudhomme*, à double tranchant, qui lui sert à *défendre la Constitution* et, au besoin..., à *la combattre*.

Qu'elle prenne garde : cette arme s'est ébréchée à l'usage, il est temps de la remettre au fourreau pour en choisir une autre plus efficace.

\*\*\*

Avant d'entamer les conclusions que paraît comporter cette esquisse de l'élevage des Ardennes je crois bon de résumer, en quelques lignes, les principales tentatives faites dans la région pour introduire des reproducteurs depuis une quarantaine d'années. D'une façon générale, avant la main mise actuelle de l'élément belge, on s'est adressé d'abord beaucoup au percheron, un peu au breton — ceci pour les grosses races : — puis on a introduit parallèlement, sous prétexte de travailler pour l'Armée, un assez grand nombre d'étalons de demi-sang normand incolores, dans les dépôts de l'Administration des Haras. J'ai dit, (à propos de la Lorraine), combien l'on avait fait totalement fausse route à cet égard, ce demi-sang normand n'ayant donné que des mécomptes dans tout le Nord-Est, sinon toujours à la première tentative, au moins, *infailliblement* dès qu'on a voulu infuser le Normand à la seconde génération. On n'a pas été plus heureux, dans les mêmes conditions, avec l'élément percheron, ce qui n'est pas surprenant quand



BUFFALO ÉTALON DE LA FERME DE LANDREVILLE — 1<sup>er</sup> PRIX DU CONCOURS DE MÉZIÈRES  
PORTE LA MARQUE BRABANÇONNE

on songe à l'ancienneté de la race ardennaise, à la constitution *relativement récente* de la famille percheronne. Je crains qu'il y ait encore beaucoup de gens qui ignorent ce dernier point, sous le fallacieux prétexte que l'ancien percheron avait le type oriental, de là à en faire une race antique il n'y a qu'un pas. Pour souffler sur ces illusions, il me suffira de rappeler que le premier ancêtre connu de la race percheronne classée — *Jean le blanc* — au nom hélas ! symbolique du passé disparu — est mort seulement en 1856. Ce renseignement est d'ailleurs confirmé par *M. Lavalard*, qui s'est fait, en quelque sorte, le panégyriste des chevaux du Perche. Quant à ce qui concerne l'emploi de l'étalon breton, je me suis laissé dire qu'il n'avait guère réussi : il a d'ailleurs été

fort peu utilisé. Dans le premier Stud book ardennais je trouve inscrit l'étalon de trait breton : *Charbonnier*, et c'est le seul que j'y vois. Il avait la taille — excessive pour un breton — de 1 m. 65. C'était, en tout cas, un singulier choix pour l'unir aux petites juments anciennes, de 1 m. 48 à 1 m. 53, dont nous avons parlé. Entre temps, on employait ensuite, naturellement — probablement un peu sous le manteau de la cheminée — le voisin belge, plus ou moins teinté de Brabançon. Puis, plus récemment, vint l'engouement pour la race boulonnaise, qui, malgré ses qualités très réelles, était aussi peu justifiable, étant donné la discordance absolue des deux *gabarits* mis en présence : le grand et volumineux boulonnais, la petite ardennaise aux lignes courtes et abattues. Les Sociétés d'agriculture achetaient annuellement pour vingt mille francs d'étalons boulonnais.

Aujourd'hui, non seulement on n'utilise plus le boulonnais dans les Ardennes, mais l'Administration des Haras — jalouse probablement de l'indépendance des éleveurs du Nord —, cherche quelque peu traitreusement à refouler le Boulonnais hors d'un de ses départements d'origine (le Nord) au profit de sa création néo-style, le pseudo-ardennais.

J'entrerai maintenant dans le vif de la question actuelle.

Il est certain que le gros brabançon se vend, mais est-ce une raison pour qu'on le fabrique partout ? D'abord est-il bon pour la culture, dans tous les terrains ? Dans les terrains secs et plans, oui, mais, dans les terres un peu lourdes et accidentées, il ne peut pas se tirer d'affaire. Quelle qualité a-t-il en dehors de son poids ? Aucune : c'est un très gros mangeur, c'est bien un animal de boucherie.

Du reste, si ce cheval a maintenant la vogue, il est plus que probable que c'est lui qui souffrira le plus des progrès de la traction mécanique : car il n'est bon que pour la traction des lourds fardeaux *sur route* et pour le halage.



GRISON EX RUSTIC, DE LA FERME DE LANDREVILLE — 2<sup>e</sup> PRIX DU CONCOURS DE VOUZIERES  
PRÉSENTE CERTAINS CARACTÈRES DE L'ANCIEN ARDENNAIS

Le cheval qui restera toujours et qui sera toujours recherché, c'est le cheval de *trait léger*. Dans les Ardennes, on faisait ce cheval ; il avait des « qualités d'endurance, de rusticité et de dextre vivacité que ne possèdent plus les ardennais belges ».

Tous les éleveurs et les vétérinaires des Ardennes en conviennent. Si, réellement, comme plusieurs le demandent, ils veulent reconstituer l'ancienne race, ils n'ont qu'à rechercher comment cette race a été créée ; quels ont été les améliorateurs — le *pur sang arabe* vraisemblablement, et de l'aveu de tous. — Ils n'ont qu'à répéter les anciens croisements avec les mêmes améliorateurs, et ensuite à *laisser faire le sol qui rendra à la production ses anciens caractères*.

Mais les protagonistes des Ardennes savent-ils bien ce qu'ils veulent ? Ils déclarent (S. B. Ard.) « qu'ils pourront reconstituer un peu partout ce merveilleux cheval dont les qualités de sobriété et de résistance ont été chantées... », les seuls (?) chevaux qui revinrent (de la campagne de Russie) en France furent des (?) Ardennais ».

Qu'étaient-ce que ces ardennais ? « Des chevaux de cavalerie légère » (Vallon). Est-ce cette race qu'ils veulent reconstituer ?

« Les ardennais étaient de merveilleux artilleurs, un peu petits, mais remarquables par leurs qualités de tirage, de sobriété, de rusticité... ».

Les éleveurs ardennais veulent-ils faire des *artilleurs* ? Non. « Nous n'avons pas la prétention de créer le cheval d'artillerie, notre ambition ne va pas au delà du cheval de trait. » (S. B. Ard.).

Ce que les ardennais veulent faire c'est le Belge et même le gros Belge. Il est scandaleux, dans ces conditions, que les Haras soient leurs complices, en opposition formelle avec leur charte privée qui prend son seul appui sur la loi de 1874.

Quelques éleveurs et M. Husson préconisent l'*ancien petit type à l'exclusion de tout autre*.

\*\*\*

Pourquoi ces esprits réfléchis, pourquoi les diverses sociétés d'agriculture, pourquoi l'Administration des Haras n'ont-ils pas fait leur profit de l'Exposition des *ardennais purs* que la Russie nous a produits, à Vincennes en 1900, que la Russie a exposés justement en pensant « que ces types pouvaient offrir un intérêt, au point de vue des *spécialistes, comme reproducteurs...* ».

Dans la petite brochure, distribuée gratuitement au public, on pou-

vait lire : « *Race des chevaux de montagne des Ardennes*. Cette race semble avoir disparu dans sa patrie même, et être aujourd'hui remplacée par une race plus à la mode, le Brabançon. Le cheval montagnard des Ardennes s'est conservé en Russie en toute petite quantité,

grâce aux soins que lui prodiguait feu le Grand-Duc Nicolas Nicolaiévitch, feld maréchal de l'Empire, grand connaisseur et amateur de chevaux. Le Grand-Duc portait un intérêt spécial à ce cheval, rare par ses qualités comme cheval de travail. Ce sont ces *qualités-là qui pourront intéresser le public et les amateurs de chevaux à l'Exposition* ; d'ailleurs le *vrai cheval montagnard des Ardennes est une rareté en Europe*.

« La race de ces chevaux a été obtenue au temps le plus éloigné, par l'influence du cheval de sang arabe. Les chevaux montagnards des Ardennes sont énergiques, et, *malgré leur grosseur, en comparaison de leur taille, ils sont dégagés dans leurs mouvements et possèdent un pas si léger que leurs pieds ne s'enfoncent pas dans un sol ameublé ou sablonneux, et c'est pourquoi ils sont très utiles au travail de la terre.* »

Les chevaux ardennais exposés par la Russie étaient : Deux étalons de dix et douze ans, dont l'un appartenait au Gouvernement impérial de Russie (1<sup>m</sup>50 et 1<sup>m</sup>49) — tailles qui correspondent précisément aux données que j'ai exposées à propos des juments du canton de Buzancy —. Six juments de la même taille, dont cinq exposées par le gouvernement impérial : Haras de Khrenovoy (gouvernement de Voronège).

Ces petits chevaux n'ont même pas été regardés. Ils étaient pourtant bien faits, osseux, près de terre, avec la figure caractéristique de l'Arabe. Pourquoi les éleveurs, Sociétés d'Agriculture des Ardennes, n'ont-ils pas saisi l'occasion ? Je l'expliquerai tout à l'heure.

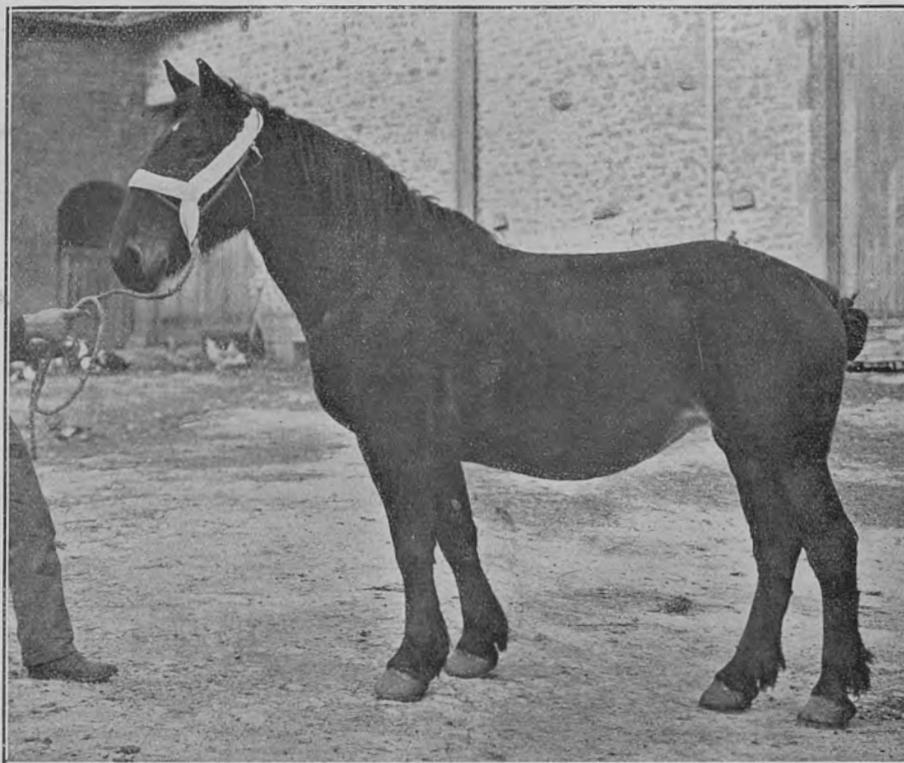
\*\*\*

Pourquoi les Haras n'ont-ils pas saisi au vol cette occasion inespérée de reconstituer, sans aléa probable, une race indigène si précieuse ? Hélas, la réponse, si elle est triste, n'en est pas moins frappée au coin de la logique de notre pauvre humanité.

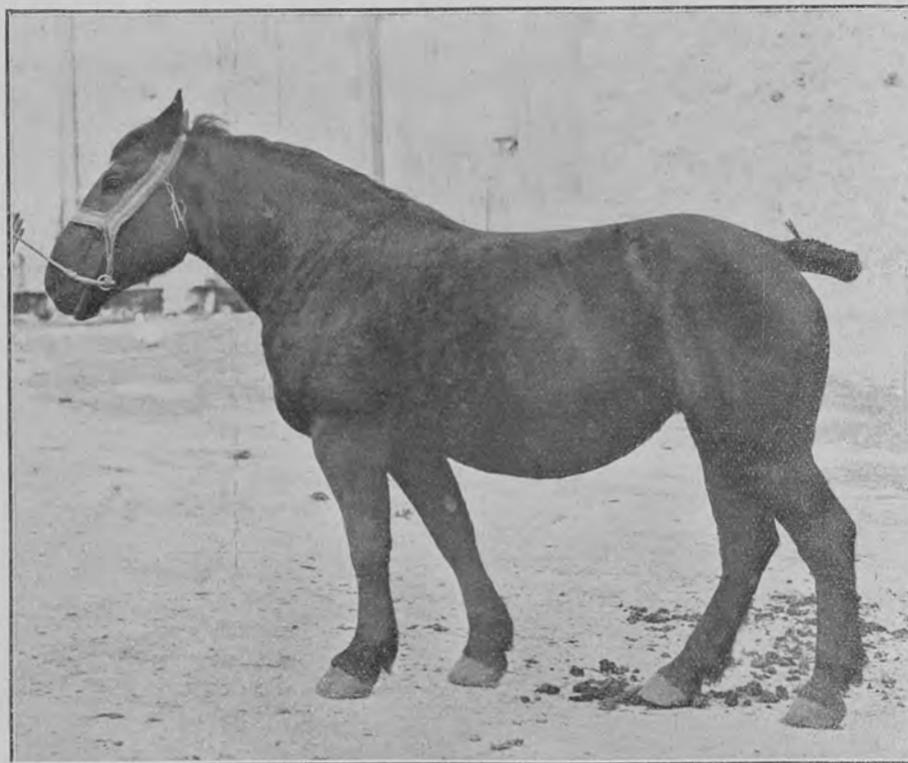
Ici une digression s'impose.

Elle sera courte mais concluante.

Je recevais, il y a peu de temps, une lettre de quelqu'un qui a étudié de près le cheval breton, et qui, ce qui ne gâte rien à l'affaire, a des connaissances zootechniques de premier ordre. Je détache cette simple phrase, elle est typique : écrite spécialement à propos d'un de mes livres, à l'endroit



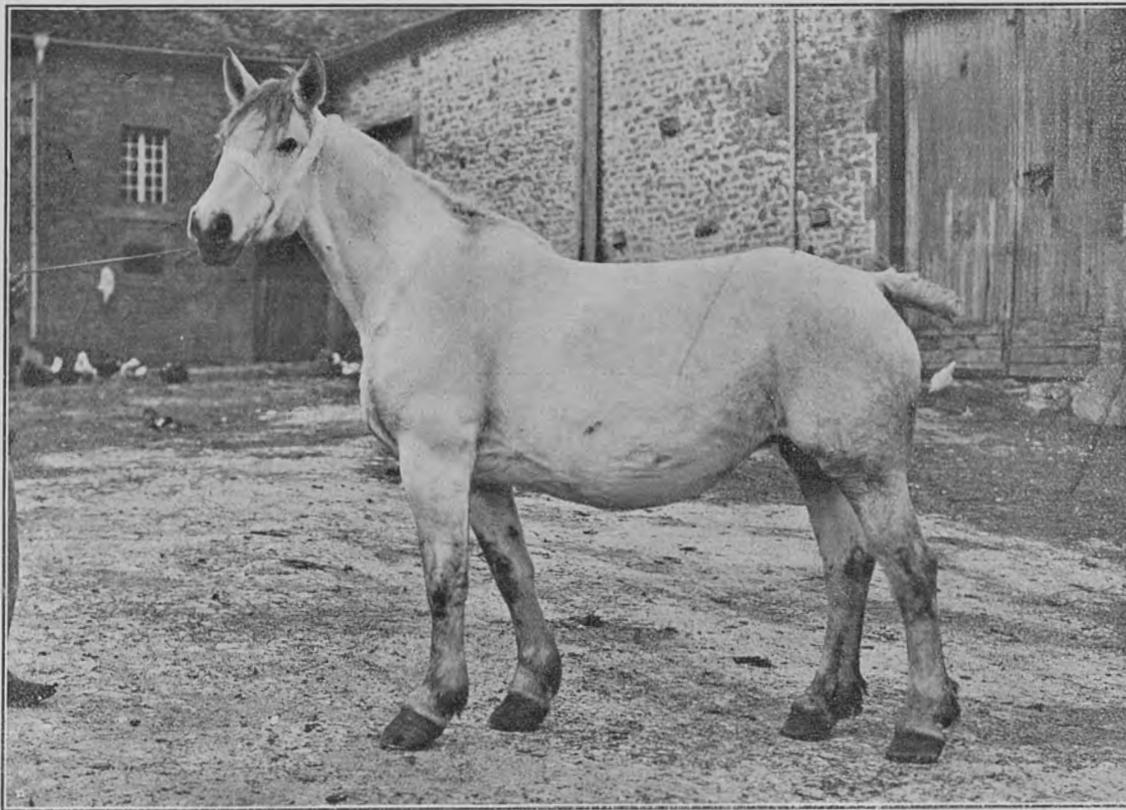
LISA, ARDENNAISE BELGE — PRIX D'HONNEUR DE TOURTERON — 1<sup>er</sup> PRIX DE VOUIERS



MORETTE, FILLE DE LISA ET DE BRILLANT — PRIX D'HONNEUR DE MONTHOIS, 1906  
PRIME DE CONSERVATION, 1907

de la Bretagne, on croirait qu'elle envisage dans sa conclusion le redoutable point d'interrogation que les Haras ont tracé dans les Ardennes.

« Si la Montagne bretonne a une race bien confirmée, c'est le contraire dans le Léon, dont la race et la robe changent suivant l'étalon de tête.... Ainsi le Léon, parce que ses chevaux n'ont de caractères que ceux que leur donne l'étalon, restera-t-il toujours le pays chéri des Directeurs et aussi des Inspecteurs, parce que lous, Les uns après les autres, croiront non seulement avoir amélioré la race, mais en avoir formé une nouvelle. »



POLKA, ARDENNAISE FRANÇAISE — 1<sup>er</sup> PRIX DE BUZANCY, 1902

défense de l'indigénat si odieusement proscrit.  
(A suivre.)

C<sup>o</sup> Henry DE ROBIEN.

## LES EFFORTS DE TENDON CHEZ LE CHEVAL DE SELLE

(Suite)

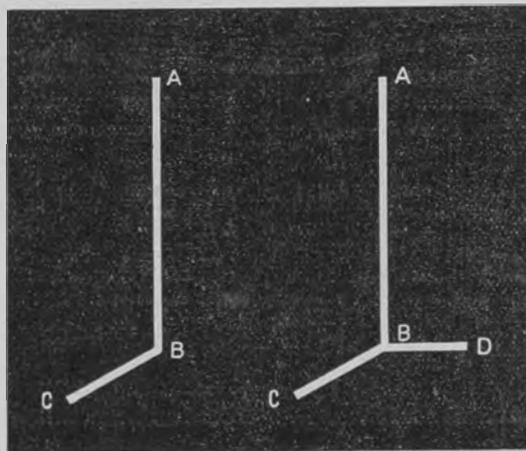
**C**ONSIDÉRATIONS PHYSIOLOGIQUES. — Les tendons sont extensibles et élastiques, c'est-à-dire qu'ils jouissent de la propriété de s'allonger et de reprendre leur longueur première lorsque la force qui les déformait a cessé son action. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les mouvements alternatifs de descente et de relèvement du boulet, suivant que le membre est à l'appui ou au soutien. Comment le boulet pourrait-il effectuer sa descente si les cordages tendineux qui le maintiennent ne s'étendaient pas ? Si l'articulation métacarpo-phalangienne était simple, si les tendons suivaient très exactement le profil postérieur du métacarpe et des phalanges, on serait fondé à dire que la fermeture de cette articulation ne se traduit par aucun allongement tendineux puisque la distance ABC (fig. 1) est constante, quel que soit le degré de fermeture de l'angle ABC. Mais en réalité il n'en est pas ainsi. On sait que les os grands sésamoïdes forment au sommet de l'angle une saillie accusée sur laquelle se coudent les tendons et les données de géométrie et de trigonométrie nous apprennent que la distance ADC est fonction de l'angle ABC et que leurs variations sont inversement proportionnelles. Le mouvement de descente du boulet dans la locomotion étant un fait indéniable il s'ensuit que les tendons fléchisseurs, comme le suspenseur du boulet, sont doués d'extensibilité et nécessairement d'élasticité.

On peut arguer cependant que l'allongement des tendons fléchisseurs nécessité par la descente du boulet n'est qu'apparent et est la conséquence de l'allongement du muscle qui les prolonge : l'élasticité musculaire se substituerait là à l'élasticité tendineuse.

Il n'est pas niable, en effet, que le muscle légèrement contracté à l'état de station puisse se décontracter, s'allonger, par conséquent, sous l'influence de la pesée, de la traction que le boulet exerce indirectement sur lui pendant la marche à une allure quelconque. Mais cette décontraction est insuffisante pour donner au système (muscle + tendon) l'allongement nécessité par la fermeture de l'angle du boulet.

Considérons, en effet, un cheval en station : les muscles qui maintiennent l'équilibre, qui empêchent les articulations de se fermer sous l'influence du poids du corps, les muscles fléchisseurs des phalanges entre autres, sont légèrement contractés. Faisons lever un membre antérieur : immédiatement nous voyons le boulet du congénère à l'appui descendre, se fermer légèrement. Cependant la contraction des muscles de ce membre est plus accusée maintenant que celui-ci est seul

appui. Il nous faut donc admettre que seul l'allongement des tendons a permis la descente du boulet constatée puisque le muscle qui se contracte diminue de longueur. Pendant la marche cependant, lorsque le membre arrive à l'appui, les muscles fléchisseurs des phalanges sont



(Fig. 1)

en état de contraction et la fermeture de l'angle du boulet qui est plus ou moins accusée, ainsi que nous le verrons plus loin, suivant la vitesse de l'allure, s'effectue grâce à une décontraction progressive de ces muscles et surtout à l'allongement des cordages tendineux. Je reviendrai sur ce sujet en parlant d'une des causes les plus importantes du claquage.

Enfin, dernière raison : les brides radiale (perforé) et carpienne (perforant) transforment les tendons fléchisseurs en véritables ligaments et les assimilent, par conséquent, au suspenseur du boulet : il faut donc bien admettre que c'est grâce à leur extensibilité propre que le boulet peut s'affaisser et se fermer.

Si j'insiste sur cette question c'est que des auteurs ont dénié ces propriétés aux tendons. Un des maîtres qui a le plus honoré le vétérinaire, H. Bouley, dit dans son Dictionnaire : Le suspenseur seul est élastique, les tendons fléchisseurs sont doués à la fois d'une grande force de résistance et d'extensibilité.

Je viens de montrer par le raisonnement et par des faits d'observation que cette extensibilité tendineuse existait, ayant comme corollaire obligé l'élasticité.

J'ai tenté de prouver expérimentalement l'existence de ces propriétés. Sur un membre préalablement dépouillé, disséqué et sectionné au dessus du coude, et maintenu verticalement, je fais exercer des pressions progressivement croissantes. Je vois alors le boulet descendre légèrement, le paturon se rapprocher de plus en plus de l'horizontalité, l'angle du boulet se fermer en avant et les trois cordes tendineuses (perforé, perforant et suspenseur) s'allongent progressivement. Si j'ai eu soin de repérer au préalable, avant d'exercer toute pression, la distance comprise entre deux points marqués sur chaque corde, je vois que cette distance augmente au fur et à mesure que la pression s'effectue : c'est ainsi qu'une pression de 75 kilos environ, exercée sur l'extrémité supérieure d'un membre frais, se traduit par un allongement de un demi-centimètre de la région métacarpienne du perforé. Quand la pression cesse je retrouve entre les deux points, à peu près, la distance primitivement repérée.

J'ai essayé également de mesurer le degré d'extensibilité de chaque corde tendineuse. Pour cela je libère chacun des tendons fléchisseurs en ne conservant que son muscle et son attache osseuse inférieure ; j'attache l'os d'insertion à un point fixe, puis à l'aide d'un fil de fer attaché solidement à l'origine musculaire du tendon et monté d'autre part sur un treuil fixe, j'exerce des tractions progressivement croissantes sur la corde tendineuse. En repérant des distances comme il est dit plus haut, j'ai pu me rendre compte à peu près exactement de l'extensibilité relative des divers tendons. J'ai opéré d'une façon analogue pour le suspenseur.

J'ai constaté que le tendon le plus extensible était le perforé, puis venait le perforant et ensuite le ligament suspenseur du boulet qu'il est difficile d'allonger au-delà de un demi-centimètre sans crainte de rupture.

Quand la pièce anatomique qui sert à ces expériences est très fraîche, les tendons reprennent à peu près leur longueur primitive, dès qu'on fait cesser les tractions en détournant le treuil (à condition toutefois que celles-ci n'aient pas été assez fortes, pour rompre une partie des fibres tendineuses).

CONSIDÉRATIONS MÉCANIQUES. — *Le rôle des tendons.* Les tendons fléchisseurs des phalanges ont un rôle complexe dans la locomotion ; d'une part, ils agissent comme impulseurs en transmettant la contraction de leurs muscles ; d'autre part ils jouent le rôle de bandages élastiques qui soutiennent le boulet en modérant et en limitant la descente lorsque le membre arrive à l'appui. Ces deux effets en apparence différents sont cependant subordonnés l'un à l'autre : l'effet amortisseur limite la fermeture de l'angle du boulet et par conséquent de l'angle

coronaire qui est sous sa dépendance ; l'effet impulseur rend à ces angles leur valeur primitive. On peut même poser comme thèse générale que toutes choses restant égales, l'effet impulseur sera d'autant plus considérable que l'effet amortisseur sera plus réduit ou, pour parler plus simplement, que le membre s'étendra davantage que les angles ci-dessus seront plus fermés : par conséquent, que l'élasticité tendineuse sera plus grande.

On sait que le boulet constitue pour les membres antérieurs surtout, l'organe amortisseur le plus important et le plus complet. Au moment de l'appui, en raison de sa disposition angulaire, il tend en effet à se fermer sous l'influence de la réaction du sol. Mais les tendons qui se réfléchissent sur le sommet de son angle, limitent en s'allongeant sa fermeture, son affaissement dans la mesure de leur force et de leur extensibilité. Puis la réaction étant amortie, la contraction musculaire entre en jeu et le boulet se redresse sous l'effet de l'élasticité propre des tendons et surtout de la traction exercée sur eux par leur muscle contracté. Les tendons fléchisseurs peuvent donc être comparés à la corde d'un arc qui se tend pour produire l'amortissement de la réaction au début de l'appui, puis qui se détend pour provoquer l'impulsion dans la seconde partie de l'appui.

Le rôle du suspenseur est tout autre : c'est un simple ligament qui agit à la façon d'un levier du second genre, la résistance étant au milieu ; sa longueur A. D. (fig. II), est fonction de l'angle A. B. D. et augmente avec celui-ci.

Ainsi donc les tendons fléchisseurs maintiennent le boulet, le suspenseur le soutient. Ce dernier agit par traction dans l'amortissement des réactions. Les premiers agissent par pression. J'ai tenté de déterminer expérimentalement le

rôle amortisseur de chacun de ces trois tendons ou ligaments.

Je prélève, sur un cheval qui vient d'être abattu, un membre antérieur en sciant l'humérus par son milieu et en coupant à ce niveau les muscles et aponévroses qui le retiennent encore au corps ; puis je dissèque légèrement les tendons. Je place ce membre verticalement, le pied appuyant à plat sur le sol et je le fais maintenir dans cette position par des aides. Je fais exercer (à l'aide d'un dispositif spécial, peu compliqué d'ailleurs) des pressions de 50, puis de 100, puis de 150 kilogrammes sur l'extrémité supérieure de ce membre et je fais les constatations suivantes :

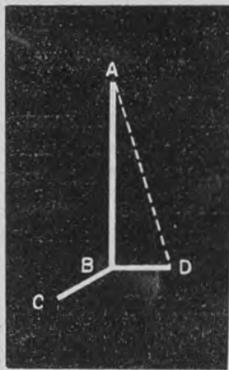
Sous une pression de 50 kilogrammes, le perforant et sa bride sont tendus, le suspenseur l'est un peu moins, le perforé ne l'est pas. Quand l'effort de pression augmente et passe à 100, 150 kilogrammes, le perforé se tend peu à peu. Si, à ce moment, on incline le membre en avant, la tension du perforant et celle du suspenseur augmentent, celle du perforé ne varie presque pas.

J'aurais très désiré pouvoir exercer sur le membre des pressions semblables à celles qu'il supporte aux allures vives, mais il m'était impossible de faire agir un poids de plusieurs centaines de kilogs, sur une base aussi peu stable. Je me suis efforcé de tourner la difficulté.

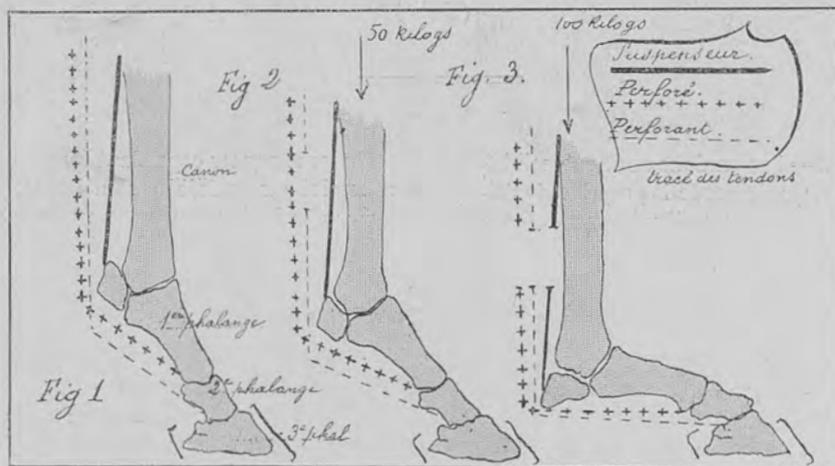
Le membre étant maintenu comme il est dit ci-dessus et supportant un poids de 50 kilogrammes, sectionnons le

perforant en travers vers le milieu du canon : les bouts tendineux s'écartent de 3 centimètres et le boulet s'affaisse tandis que le perforé et le suspenseur se tendent davantage. Sectionnons ensuite le suspenseur, les bouts s'éloignent d'un centimètre et le perforé se tend encore.

Sur un autre membre préparé et maintenu comme le précédent, sectionnons le perforé d'abord ; ses bouts s'écartent très peu, d'un centimètre à peine. Enfin, sectionnons ensuite sur ce membre le perforant et le suspenseur, puis faisons augmenter la pression supérieure ; le paturon devient à peu près horizontal et l'angle métacarpo-phalangien est presque un angle droit (les chromo-photographies nous montrent



(Fig. 2)



EXPÉRIENCES FAITES SUR LES TENDONS POUR DÉTERMINER LEUR RÔLE DANS LA LOCOMOTION

1. schéma des tendons — 2. Le perforant a été sectionné vers le milieu du canon et une pression de 50 kilos est exercée sur l'extrémité supérieure du membre — 3. Les 3 tendons ont été sectionnés vers le milieu du canon et une pression assez forte est exercée sur l'extrémité supérieure du membre de façon à rendre le paturon horizontal.

que cette disposition angulaire du boulet s'observe lorsque le cheval galope très vite). Nous constatons alors que la distance qui sépare les abouts tendineux est de : 2 centimètres pour le suspenseur, 5 centimètres pour le perforant, près de 7 centimètres pour le perforé.

Donc quand le boulet s'affaisse, quand son angle se ferme, l'allongement du perforé est sensiblement plus grand que celui du perforant et il est d'autant plus considérable que le boulet se ferme davantage. Remarquons que l'effort de traction, la pesée effectuée par l'articulation sur les deux cordes agit également sur l'une et sur l'autre, mais qu'il provoque un allongement différent en raison de leurs attaches et de leurs dispositions particulières.

Les tendons étant ainsi sectionnés, faisons cesser les pressions; le boulet s'ouvre très légèrement, mais on constate que les tendons, surtout le perforé, sont encore tendus dans le pli du paturon. Ce fait s'explique par les adhérences intimes que contracte l'enveloppe commune des tendons avec le perforé en arrière du boulet. Sur ce même membre ainsi mutilé et supportant une pression légère sur son extrémité supérieure, sectionnons encore le perforé dans le pli du paturon; les abouts tendineux de cette section s'écartent de 2 centimètres et le boulet se ferme encore quand on rétablit la pression supérieure.

Donc, le perforé soutient le boulet, non seulement indirectement par pression, mais aussi directement par les adhérences qu'il contracte avec lui par l'intermédiaire de l'enveloppe commune des tendons. Quoique de faible épaisseur à ce niveau, cette membrane est encore résistante et on ne peut arriver à la délacérer en exerçant des tractions considérables sur le perforé libéré de ses insertions inférieure et supérieure.

Quant au perforant, il est à peine tendu dans le pli du paturon. Si on le sectionne vers la région moyenne de la première phalange, les abouts sectionnés ne s'écartent pas. Mais si on exerce une certaine pression sur l'extrémité supérieure du membre maintenu toujours verticalement, on constate que l'about libéré par les sections faites au-dessus et au-dessous du boulet remonte, c'est-à-dire que les abouts de la section inférieure s'écartent, tandis que ceux de la section supérieure se rapprochent. Ce fait s'explique par la forme élargie et aplatie du perforant à son passage en arrière du boulet; les pressions qu'il supporte du fait de la tension plus grande du perforé qui l'enserme à ce niveau font filer cette partie du tendon vers le haut. Augmentons alors la pression supérieure de façon à fermer davantage l'angle métacarpo-phalangien, alors les deux abouts de la section phalangienne du perforant se rapprochent. Si on incline, à ce moment-là, le membre en avant, ces abouts s'écartent de nouveau d'autant plus que la flexion en avant est plus forte. Ces constatations confirment pleinement la théorie du professeur Barrier qui expose qu'au début de l'appui, lorsque l'angle du boulet se ferme, le perforant se relâche peu à peu par suite du rapprochement de ses insertions inférieure et supérieure, mais par contre, que le perforant subit son allongement maximum lorsque le membre s'incline en avant dans la seconde moitié de l'appui.

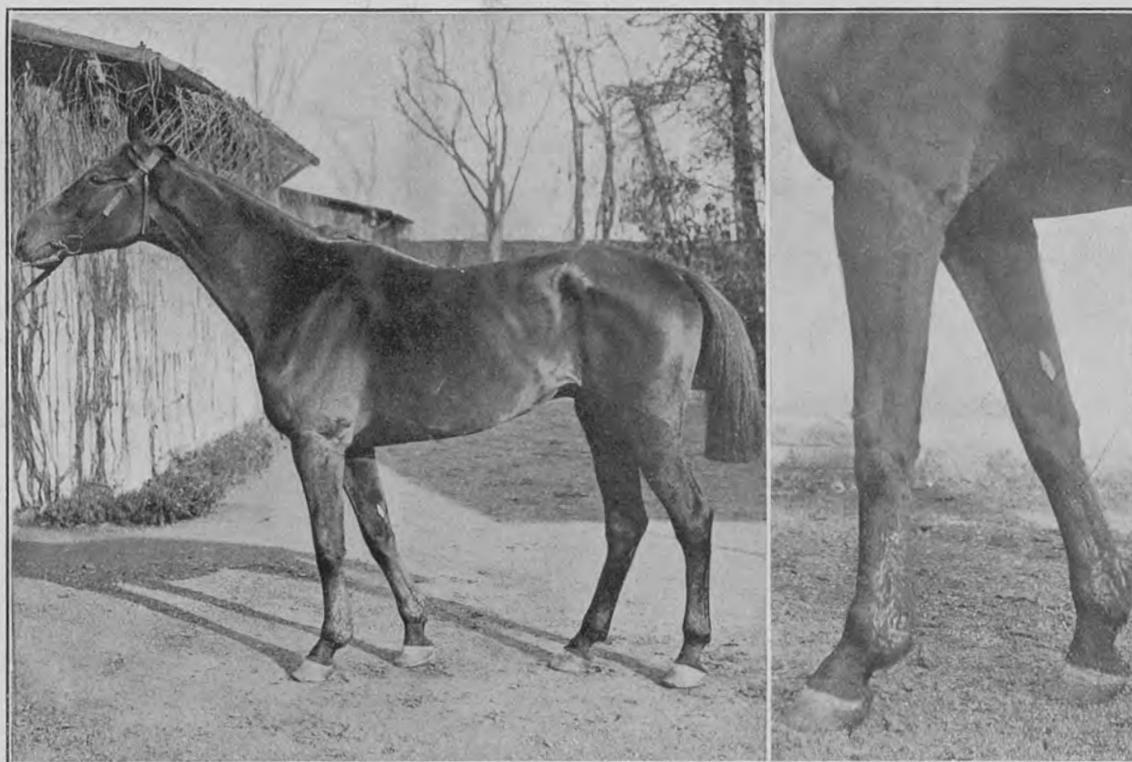
Les faits expérimentaux que je viens d'exposer montrent la relation qui existe entre la fermeture de l'angle métacarpo-phalangien et l'allongement des tendons, indiquent les effets de la première sur le second et permettent de déterminer le rôle précis de chacun des trois tendons

ou ligaments dans la locomotion. Des faits d'observations que j'ai pu recueillir viennent confirmer ces constatations expérimentales : sur un cheval affecté de nécrose limitée du perforé avec séparation des abouts, consécutive à une nerfure, le boulet était à peine plus fermé que le congénère au repos; sur un autre cheval affecté de dilacération des fibres du perforant à la suite d'un feu en pointes pénétrantes mis trop profondément, le boulet descendait jusqu'à terre au repos; sur un troisième cheval atteint de rupture des suspenseurs antérieurs à la suite d'un long galop sur le pavé, les boulets étaient très fermés au repos et l'ergot touchait presque le sol.

Ainsi chez le cheval au repos, le boulet est maintenu par le suspenseur, la bride carpienne et le perforant, et, à un degré infiniment moindre, par le perforé. Chez le cheval qui trotte et surtout qui galope, le boulet est supporté et les réactions sont amorties par le suspenseur du boulet, par le perforé et, dans une mesure plus réduite, par le perforant. Plus la vitesse augmente et plus le rôle amortisseur et sustentateur du perforant diminue.

Les véritables organes de soutènement du boulet aux allures vives sont donc le suspenseur et le perforé, et c'est ce qui explique que leur claquage est si fréquent chez les chevaux de selle et surtout chez les chevaux de course. Ainsi que je l'ai dit plus haut, ils le soutiennent chacun à leur manière, suivant leur disposition anatomique : le sus-

suspenseur le *supporte*, agit par *traction* sur l'appareil sésamoïdien; le perforé, au contraire, le *maintient*, agit par *pression* contre l'appareil sésamoïdien. Je ferai remarquer, en outre, que la fermeture de l'angle métacarpo-phalangien qui correspond à l'affaissement du boulet a des effets beaucoup plus accusés sur le perforé que sur le suspenseur; on a vu antérieurement que l'horizontalité du paturon, direction que peut prendre ce rayon aux allures très vives, entraînait un allongement plus de trois fois plus grand du



LES TENDONS DE NOS STEEPLE-CHASERS

BÉBÉ (NÉ EN 1898, PAR ROITELET ET BÉGONIA), CLAQUÉ EN 1902, REMIS PAR LES SOINS DE LUCIEN ROBERT, N'A PAS COURU MOINS DE 44 FOIS DEPUIS, GAGNANT 70,000 FRANCS DE PRIX

perforé que du suspenseur.

Tandis que le rôle du suspenseur du boulet n'a jamais été mis en doute, on a fait maintes fois des réserves sur les rôles respectifs du perforé et du perforant. Cependant, il n'y a qu'à examiner un membre disséqué pour se rendre compte que ces deux muscles ne peuvent avoir les mêmes usages. Le muscle perforé est relativement peu important (il aurait le tiers ou le quart du volume de la seule portion épitrochléenne du perforant, d'après Chauveau et Arloing); il est mince, allongé, très riche en faisceaux tendineux, entrecoupé d'intersections aponévrotiques; le tendon est une simple lanière. On conçoit que le fléchisseur superficiel des phalanges, en raison de ses attaches, peut avoir un effet impulseur, mais qu'il agit surtout comme ligament; il est plutôt amortisseur qu'impulseur; il travaille davantage à soutenir le boulet qu'à déterminer la flexion des phalanges. Au contraire, la puissance du muscle fléchisseur profond des phalanges, le grand développement de son tendon, ses attaches surtout, indiquent que c'est vraiment un organe impulseur. Il agit comme sustentateur du boulet, mais ce rôle n'est important pour lui que sur le cheval au repos ou actionné aux allures lentes et la bride carpienne vient lui prêter un utile concours; mais dès que la vitesse augmente, ce rôle amortisseur et sustentateur du perforant se réduit et passe au second plan.

(A suivre).

H.-J. GOBERT

# LES SETTERS ANGLAIS

et le Chenil de Mallwyd (Angleterre)

Il est impossible de préciser l'origine de la race des setters, mais selon toute probabilité, ils descendent de chiens amenés en Grande-Bretagne par les Romains et croisés à une époque indéterminée avec les spaniels et pointers venus d'Espagne.

Quoi qu'il en soit, la race actuelle des setters est si bien établie qu'on a le droit de la considérer comme pure, exactement comme celle du thoroughbred horse.

Sans aucun doute, le setter a dû d'abord être employé pour la chasse au faucon, où, bien qu'en raison de la tendance qu'il a à se coucher à l'arrêt, on le préférait à d'autres espèces de chiens qu'on employait au filet.

Il faut remonter à 1535, pour trouver un setter utilisé par un duc de Northumberland pour la chasse au filet.

Non seulement le setter est un des meilleurs chiens au point de vue de la chasse, mais son intelligence vive et ses dispositions affectueuses font de lui un agréable compagnon.

Une grande controverse s'est élevée sur ce point, si, oui ou non, le setter anglais d'aujourd'hui était supérieur au setter d'autrefois.

Il faut, en cela, prendre plusieurs points en considération.

Il est évident, tout d'abord, qu'il y a une cinquantaine d'années, il existait en Angleterre beaucoup plus de setters que de nos jours, et probablement aussi beaucoup plus de chiens de plus bel aspect et mieux entraînés. Si l'on s'en rapporte aux gravures de l'époque et aux sportsmen qui ont vu des setters de cette période, il existerait aujourd'hui des types individuels de setters dont la physionomie et l'allure, sur certains points, sont meilleures que celles de leurs ancêtres.

En ce cas, tout l'honneur en revient à ceux qui ont continué à en perfectionner la race.

Les setters se vendent encore un bon prix mais le nombre de ceux qui les achètent est restreint tandis qu'autrefois une meute de pointers ou de setters faisait partie de tous les grands domaines.

Aujourd'hui, il existe bien de merveilleux chenils de setters et de pointers, mais, pour la plupart, ils réservent leurs produits pour les expositions et les field-trials ; d'autre part, les acheteurs les plus importants ne sont plus guère que des Américains.

C'est dans le Sud et l'Ouest de l'Angleterre que les éleveurs de setters étaient les plus nombreux, mais leur méthode n'était guère scientifique. Pour cette raison, ils ont fini par ne plus s'occuper que d'une chose : développer chez l'animal ses aptitudes à la chasse.

Et c'est là un point d'une importance essentielle.

Un chien élevé sans soins, aux formes critiquables, peut néanmoins n'être pas dépourvu de tout mérite à la chasse. Mais ça n'est pas parce qu'il y aurait fait preuve d'une qualité relativement élevée qu'il doit

être bon reproducteur. C'est pour ne pas avoir sévèrement éliminé des animaux de ce genre que la race a peu à peu dégénéré.

Bien des personnes ne prennent pas au sérieux les chiens d'exposition. Peut-être ont-elles raison. Dans tous les cas, ces chiens sont bien les types de leur race, et combien de fois n'a-t-on pas reconnu que les meilleures bêtes primées étaient, soit aux field-trials, soit à la chasse, les meilleures à la tâche ?

Deux événements, surtout, ont beaucoup contribué au développement du setter anglais : d'abord l'avènement de « Rake », appartenant à M. Hackett, et qui descend de « Brougham », puis la venue de M. Laverack qui compte aujourd'hui parmi les principaux éleveurs de setters.

De « Rake » sont nées les deux célèbres chiennes, « Phœbe » et « Judy », cette dernière, mère de Ranger, un champion gagnant de field-trial.

De « Phœbe » est sorti « Dan » gagnant du Champion Stakes au National Field Trial de 1861.

C'était un chien à l'ossature énorme, possédant de la force et de la vitesse, en outre.

On l'accoupla à quelques-unes des jeunes chiennes de race appartenant à M. Laverack et ce fut là une date dans les annales du monde des setters.

On reproche au setter moderne, et principalement au Laverack, d'être trop chaud et pas assez docile.

Les avis, à ce sujet, sont partagés. Un chien docile est peut-être plus facilement entraîné et son manque d'ardeur peut, dans un trial, lui permettre de battre un chien très courageux, qu'une seule erreur peut faire déclasser.

Mais bien dressé, un animal hardi deviendra certainement le meilleur et possédera, à la chasse, un brillant qu'un autre de nature plus docile n'atteindra jamais.

La conformation d'un bon setter est difficile à déterminer ; d'après l'avis des bons chasseurs de jadis, il doit avoir le cou assez allongé, sans trop de gorge, des épaules bien placées, une poitrine profonde, pas trop large entre les pattes, des jarrets descendants et droits, les grassets bien dessinés, les jambes musclées, les reins puissants, le dos court et horizontal, les paturons solides. Tels sont les différents points caractéristiques du setter.

Quant au genre de pied de ces chiens, les avis ne concordent pas ; tandis que certains préfèrent la « patte de chat », ronde et compacte, d'autres se contentent de la « patte de lièvre », plus longue et plus étroite.

Ce qu'il importe de trouver chez le setter, c'est la perfection dans l'épaule. S'il ne la possède pas, il doit fatiguer, et bien qu'un chien aux épaules chargées puisse être primé aux expositions, comme chien de chasse il vaut moins que rien.

Pour en revenir à la question en suspens des chiens d'exposition com-



M. STEADMAN, PROPRIÉTAIRE DU CHENIL DE MALLWYD AU MILIEU DE SES ÉLÈVES

parés avec les gagnants des field-trials, leur mérite à la chasse dépend beaucoup de la personne qui les emploie. L'allure et la course des gagnants de field-trials peut ne pas convenir à un homme nerveux ; de fait, la vue d'un chien parcourant une distance de 40 à 50 arpents, sans se livrer à aucun arrêt, suffit à donner l'impression mauvaise qu'il a dû laisser des oiseaux derrière lui ; l'expérience prouve toutefois que dans la chasse au tir, quelque rapide et étendu que puisse être le travail d'un chien de premier ordre, on doit s'en rapporter à lui implicitement.

Un chien d'exposition, tout aussi bon, sera, selon toute probabilité, un peu plus lent, semblera plus sûr, et inspirera plus de confiance à son maître.

Il est donc absurde de dire que les chiens destinés aux expositions canines ne valent rien pour la chasse.

Ceux qui élèveraient encore des doutes à cet égard, n'auraient qu'à visiter les chenils de M. T. Steadman, à Mallwyd, Dinas Mallwyd, dans le Comté de Merionetshire.

Grand chasseur lui-même M. Steadman n'utilise que des chiens qui tous ont été primés, quelques-uns ont même obtenu les honneurs les plus élevés. A la chasse ils sont excellents et durs au travail.

La qualité des setters élevés par M. Steadman est bien connue. « Champion Mallwyd Sarah » par son aspect et ses exploits, a le pas sur tous ses compagnons de chenil : c'est un magnifique

type de chienne setter. Elle n'a jamais été battue aux expositions, où elle a remporté vingt-et-un premiers prix, quatorze championnats, trois fois le « Thirty-Guinea-Bowl », quatre Coupes de trente guinées, d'autres prix nombreux et la Coupe challenge à l'exposition nationale de Birmingham.

M. Steadman assure que jamais il n'a eu de meilleure bête de chasse.

Après elle, vient « Mallwyd Diamond », plein de caractère et possédant une ossature exceptionnelle. Par « Champion Mallwyd Sailor » il est frère de « Mallwyd Ned », « Champion Mallwyd Mumm » et « Champion Mallwyd Rock », qui est aujourd'hui en Amérique.

« Mallwyd Diamond » a remporté le premier prix chaque fois qu'il a pris part à une exposition et son travail, à la chasse, est réellement merveilleux.

On peut même citer « Mallwyd Mel », née de « Champion Mallwyd Bess » que M. Steadman a vendu 200 guinées à Sir Humphrey de Trafford ; « Mallwyd Major ». Selon M. Steadman, ce chien deviendra l'un des plus célèbres dans le Stud-book de setters.

Le propriétaire des chenils de Mallwyd peut, à juste titre, être fier de ses élèves et l'on peut dire qu'il occupe un des premiers rangs parmi les grands éleveurs anglais.

En terminant on peut remarquer que la diminution des acheteurs mentionnée plus haut peut tenir encore à une cause très sérieuse.

En effet chacun sait que si l'exportation des chiens est autorisée en Angleterre, l'importation est rigoureusement interdite.

Il s'ensuit que les éleveurs ne pouvant rentrer leurs chiens ne les envoient pas concourir dans les expositions ou les field-trials étrangers.

Là assurément ils trouveraient des amateurs.

## L'AVIATION

La création toute récente d'un aérodrome aux environs de Paris entre Juvisy et Savigny, a suscité entre ces deux localités si paisibles une petite querelle. Chacune revendique pour soi, le droit de donner son nom à ce premier champ de l'aviation. Les commerçants et industriels de Savigny-sur-Orge viennent

d'adresser à ce sujet, une lettre ouverte au président du Conseil de la Société d'Encouragement à l'Aviation, où ils exposent leurs revendications. Nous en extrayons les passages suivants :

« Nous vous demandons, Monsieur, de vouloir bien à l'avenir dénommer votre champ d'aviation : « Aérodrome de Juvisy-Savigny-sur-Orge », ou si vous voulez bien mettre le comble à nos désirs : « Port-Savigny » au lieu de Port-Aviation.

« Notre excellente voisine, Juvisy, qui mérite déjà le titre de « plus grande gare du monde », ne sera certainement pas jalouse de partager avec nous la gloire que nous ambitionnons, de posséder le premier de tous les ports d'aviation, et cela ne saurait lui porter ombrage.

« Et puis, l'entrée de votre champ n'est-il pas à 3 kil. 200 de la gare de Juvisy, alors qu'elle ne se trouve qu'à 1 kil. 400 de celle de Savigny-sur-Orge ? Savigny n'est-il pas desservi, même en temps ordinaire tant par l'Orléans que par la Grande-Ceinture par 34 trains montants et 37 trains descendants ?

« De plus, si Juvisy est la plus grande gare du monde, ce mot seul évoque un bruit infernal, le halètement de nombreuses locomotives, le heurt des trains, la fumée noire, les dépôts de charbon, en un mot les manifestations d'une vie industrielle intensive, mais toute prosaïque ?

« Les mots seuls de Savigny, de la vallée de l'Orge, ne rappellent-ils pas, au contraire, des visions poétiques par excellence : le château habité par le maréchal Davout, prince d'Eckmül, puis par la reine d'Espagne, puis devenu la propriété de notre bienfaiteur, M. Duparchy ; le bois de Beau-séjour, la forêt de Sainte-Genève, les horizons sans limites de Vaucluse ?

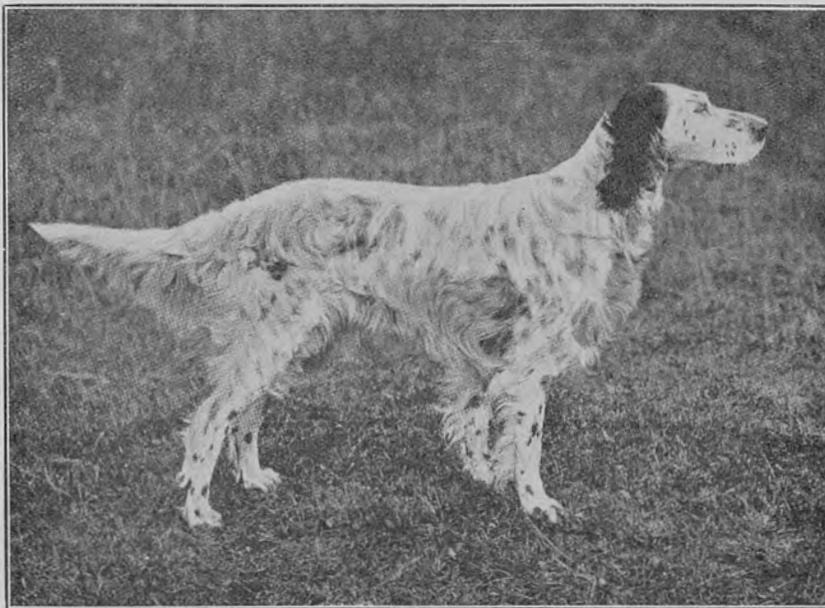
« N'est-ce pas là que Chateaubriand a tenu à écrire les dernières pages de son *Génie du Christianisme*, qui ont achevé de l'immortaliser ? N'y a-t-il pas

un rapprochement étroit entre les sublimes envolées des pensées de l'illustre écrivain et les randonnées que se préparent d'accomplir les hardis pionniers de l'azur ?

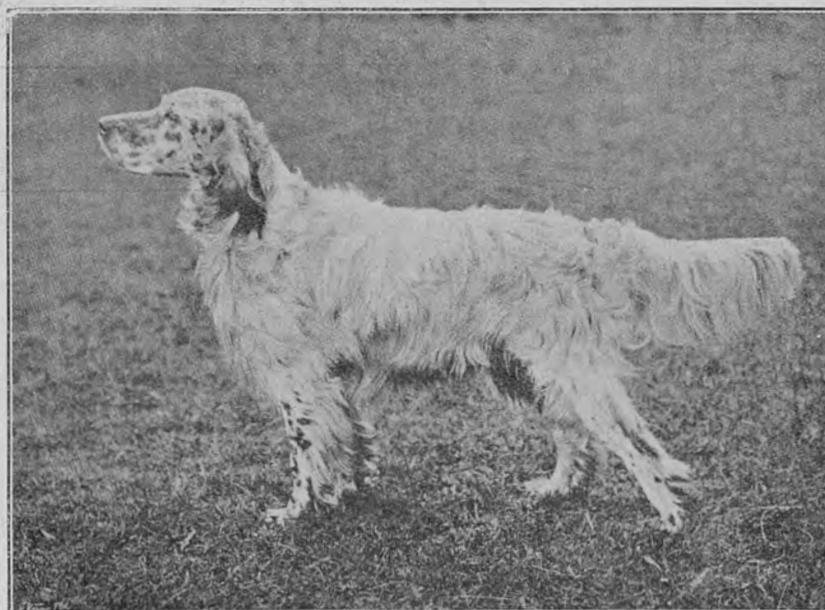
« Celles-ci ne semblent-elles pas la matérialisation de celles-là ?

« Certes vous avez bien choisi votre endroit. Cette vallée de l'Orge, où fourmillent nombre de légendes charmantes, est le nid tout indiqué où les grands oiseaux enfantés par le génie humain doivent essayer leurs ailes avant de partir délibérément à la conquête de l'air. »

Voici une requête qui s'appuie sur de sérieux arguments. Nous ne pouvons que souhaiter son succès.



CHAMPION MALLWYD SARAH. LA PERLE DU CHENIL.



MALLWYD DIAMOND, UN DES MEILLEURS SUJETS DU CHENIL.

# CAUSERIE FINANCIÈRE

La Compagnie française de Banque, Société anonyme au capital de 500.000 francs, se charge des ordres de Bourse au comptant et à terme, elle fournit gratuitement à ses clients des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus honnêtes sur toutes valeurs françaises et étrangères; elle fait tous arbitrages de titres et offre les garanties d'honorabilité les plus indiscutables.

Elle s'occupe notamment :

D'ACHATS et VENTES de VALEURS COTÉES et NON COTÉES, en France et à l'Etranger

D'ENCAISSEMENT et paiement de tous coupons échus :

De REMBOURSEMENT de tous les titres sortis aux tirages ;

D'OUVERTURES de comptes courants ;

De RENOUVELLEMENT de feuilles de coupons épuisés ;

De SOUSCRIPTION à toutes émissions ;

De LIBÉRATION de TITRES, conversions et transferts ;

De VÉRIFICATION de tous les tirages ;

De SURVEILLANCE des PORTEFEUILLES.

La Compagnie Française de Banque fait toutes émissions, a un syndicat d'études pour toutes affaires industrielles, parfaitement organisé, elle s'occupe de constitution de Sociétés, et généralement de toutes affaires d'un avenir prompt et certain.

“FINANCE ET BANQUE”, Revue indépendante du Marché  
ABONNEMENTS : 5 FRANCS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE BANQUE

10, Rue Richepance, Paris

Adresse Télégraphique : Francoban-Paris.

## PETITES ANNONCES

RÉSERVÉES A NOS ABONNÉS

PROPRIÉTÉ AV. MAC-MAHON, 29 Contenance 736<sup>m</sup>59  
A PARIS précédemment louée 80.000 fr. net. M. à p. 600.000 fr.  
A adj<sup>r</sup> s<sup>r</sup> 1 ench. ch. not., Paris, le 9 févr. 1909. S'adr.  
M<sup>e</sup> Alb. Girardin, not., 43, rue Richelieu. A.

Etude de M<sup>e</sup> G. Brunet, avoué, 95 r. des Petits-Champs  
Paris. VENTE au Palais, le 3 février 1909, 2 heures.  
**GRANDE PROPRIÉTÉ A NEUILLY-SUR-SEINE**  
avenue S<sup>r</sup>-Foy, n° 18, boul' du Château et  
boul' d'Argenson, arrond<sup>t</sup> de St-Denis (Seine).  
CONT<sup>e</sup> 17.500 m. EN TROIS LOTS, avec faculté  
de réunion. 1<sup>er</sup> lot : **TERRAIN JARDIN** et **PARC**, 5.180 m. c. M. à p.  
180.000 fr. 2<sup>e</sup> lot : **TERRAIN** jardin et parc, 6.000 m. c.  
M. à p. 180.000 fr. 3<sup>e</sup> lot : **TERRAIN VASTES CONS**  
**TRUCTIFS**, chapelle, préau, cours, jardin,  
630 m. c. M. à p. 200.000 fr. Total des m à p.  
**560 000** fr. S'adr. à M<sup>e</sup> G. BRUNET, avoué et à  
M. Ménage, adm<sup>r</sup> jud<sup>r</sup>, 44, rue des Mathurins. A.

A vendre, excès nombre, trois gros sauteurs, Concours hippique : long essai, 18, rue Jan-Breydel, Berchem-Anvers (Belgique). 991

A vendre six hunters de cinq à huit ans, très gros sauteurs de concours, prêts pour Bordeaux, en plein entraînement pour la chasse. — M. F. de Rovira, Perpignan. 998

Deux chevaux de pur sang habitués chasse, parfaits montés homme et dame, beaux types, 1<sup>m</sup>58 et 1<sup>m</sup>65, bais, onze et douze ans, sains et nets. Prix modérés. — S'adresser M. Lamy, 79, rue du Ranelagh, Paris. 999

Cause auto, coupé extra-léger avec frein à pied, 4 roues caoutchoutées, état neuf. 1.400 fr.

Cheval gris, 1<sup>m</sup>58, très hautes actions, bien membré, vendu avec garanties 900 fr. Ecrire à M. Gagneau, 115, rue Lafayette, Paris. 1000

Faribolle, jument alezane 3/4 sang, 8 ans, 1<sup>m</sup>57, très joli modèle, absolument nette, douce, sage, peur derrien, trotte vite, galope, pur sang.

montée homme, dame, attelée, habituée trompe et chiens, fonds extraordinaire. Toutes garanties, essai, 1.050 fr. — M. R. Hyde, 1, rue Etienne-Delarue, Rouen. 1

Ponette Corlay, 1<sup>m</sup>50, pap., 4 a. mont. att. par dame. Geste et train p<sup>r</sup> Paris, nette, t. gar et conf. Apte polo, 950 fr., port payé gare acheteur. Photo. — M. Robert, l'Hermine, La Baule (Loire Inférieure). 2

Très beau modèle, jument irlandaise, grosse sauteuse, brillante, 1<sup>m</sup>63, baie brune, 8 ans, s'attelant montée en dame. 1.200 francs avec garanties. — M<sup>lle</sup> de Gasquet-James, La Belle Isue, Dinard. 3

Occasion sérieuse : Deux très beaux hunters irlandais pour fort poids, excessivement sages, en plein travail, très adroits; bai, 1<sup>m</sup>65; alezan, 1<sup>m</sup>62; le bai s'attelle. Prix modéré. Large essai. Photographiques. — M. Barbarin, piqueur, Le Home (Calvados). 4

A vendre : 1<sup>o</sup> Alque, p. s., 6 ans, 1<sup>m</sup>62, saine et nette, garantie, grosse sauteuse, a beaucoup couru, toujours placée ou gagnante, en plein travail. 4.000 fr. 2<sup>o</sup> Caux, p. s., très fort, sain et net, hongre bai, 4 ans, 1<sup>m</sup>60, en plein travail, jamais couru. Garanti, 2.000 fr. — Marquis de Triquerville, Château de Cagny (Calvados). 5

Ravissante ponette trotteuse, alezane, sept ans, 1<sup>m</sup>49, très sage et très vite. Actions remarquables. Papiers. Garanties. — M. André Cordez, 8, place Bibliothèque, Moulins (Allier). 6

Pur sang hongre alezan, par The Bard et Régine, 10 ans, 1<sup>m</sup>68, sain et net, doux et sage partout, bon sauteur, cheval de chasse énergique et résistant. Peu antérieur ancien. 700 fr. — Bureau du Journal. 7

1<sup>o</sup> A vendre 900 fr. grand omnibus à deux et trois chevaux, 6 personnes intérieur, bon

état d'entretien; 2<sup>o</sup> A vendre 800 fr. petit omnibus à deux chevaux. 4 personnes intérieur, très bon état. — S'adresser Cercle des officiers, Vendôme. 977

Ecole d'équitation à remettre dans une des principales villes de la Suisse, bonne clientèle. Convendrait pour officier. — S'adresser au Bureau du Journal. 996

### AUTOMOBILES

Les modèles 1909 s'annoncent parfaits à tous les points de vue. La construction des Panhard-Levassor et des Renault n'est plus à louer. Aux deux premières marques françaises, la maison Outhenin-Chalandre (Caëtan de Knyff, directeur), 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine, vient d'ajouter la première marque étrangère; en effet, elle a pris l'Agence générale pour la France et les colonies de la fameuse firme belge Minerva qui construit le Moteur sans soupape (brevets Knight). Ce moteur a révolutionné le monde de l'automobile par sa souplesse et son rendement exceptionnels. Son silence est si absolu qu'il faut approcher l'oreille du capot pour entendre le moteur tourner à 1.500 tours, et l'équilibrage

est parfait au point que, à ce régime, crayon posé debout sur le capot conserve l'équilibre. On peut s'inscrire pour les essais à la maison Outhenin-Chalandre.

### ÉCHO

Les Courses de Nice sont le prélude toutes les grandes fêtes mondaines qui font littoral méditerranéen, tant par la douceur son climat que par la beauté de son site. rendez-vous select de toutes nos élégantes de nos sportsmen les plus mondains.

Lors de ces grandes épreuves sportives, cheval, que le Salon de l'Automobile avait peu fait oublier, reprend sa revanche et, lors, le moment est bien choisi de rappeler Maison Jardillier et Cie (Rabourd Oranger et Cabanel réunies), dont le cesseur qui les comprend toutes, est M. Oranger, 75, avenue des Champs-Élysées, est hors pair pour toutes les installations d'écuries, selon le goût le plus sûr et le plus moderne.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Gannon, P. P. MOXON, directeur.



## BOITIERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES TOPIQUE DECLIE-MONTET PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS  
sont RADICALEMENT GUÉRIES par 50, rue des Lombards, Paris, et dans toutes les Pharmacies